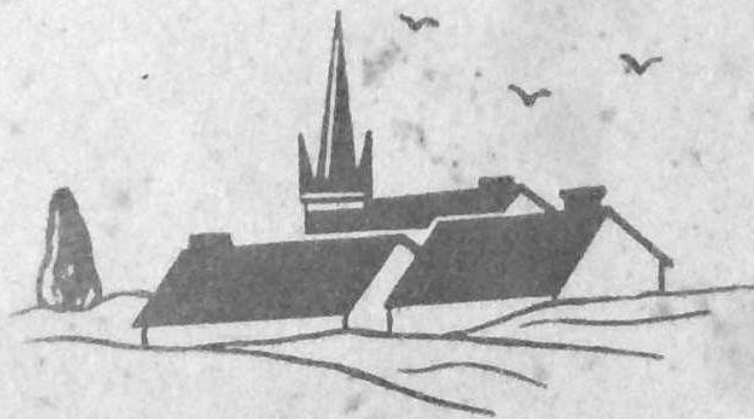


Docteur H. Liegard

Histoire de Bretagne



IMPRIMERIE LIORIT
DINARD

HISTOIRE DE BRETAGNE

DOCTEUR HENRI LIEGARD

HISTOIRE
DE
BRETAGNE



P R E F A C E

Ce petit livre du Dr. Henri Liégard, qu'il nous demande de présenter au public, montre que la tradition d'humanisme, qui fut toujours associée dans le passé avec la profession médicale, est loin de s'être encore perdue parmi nos médecins Bretons. Il est réconfortant de constater qu'en ce siècle où la technique est reine, où l'homme éprouve des difficultés de plus en plus grandes à sortir de sa spécialisation pour s'élever à une connaissance plus large des hommes et des choses, nous devons à certains de nos médecins des études remarquées sur notre histoire locale, sur nos traditions, notre folklore et les gloires littéraires de notre patrie bretonne.

Né à Callac, dans cette Bretagne des monts (qui nous a déjà donné un Anatole Le Braz), ancien élève du collège de Guingamp, ayant fait la plus grande partie de ses études médicales à Rennes, le Dr. Liégard, par ses ascendances familiales et sa formation spirituelle, est bien de chez nous.

La Bretagne, qu'il sentait vivre si intimement et si intensément autour de lui en ce début de siècle où elle avait gardé « une couleur locale » que nous ne retrouverons plus, fut de bonne heure son violon d'Ingres. Ce n'est pas à son bureau, ni dans une salle d'hôpital ou de laboratoire qu'il écrivit sa thèse de doctorat en médecine. Il la tira de notes qu'il avait jetées sur le papier au cours de ses longues randonnées à bicyclette dans la campagne bretonne, écrites au coin d'un champ qui sentait bon l'ajonc en fleur, sur une table d'auberge où un cidre doré brillait dans les bolées, sur l'appui d'un vieux calvaire moussu, ou sur la pierre des fontaines où l'on vient encore chercher la guérison aux maux des âmes et des corps.

*Ses « Saints Guérisseurs de la Basse-Bretagne » — ce fut le titre de sa thèse de Doctorat en médecine — reste une importante contribution à l'étude de notre folklore ; elle demeure infiniment précieuse car Henri Liégard possède cette « clef des cœurs » qu'est la connaissance parfaite de la langue bretonne. Sans cette connaissance il n'aurait pu l'écrire pas plus qu'A. Le Braz n'aurait pu écrire *La Légende de la Mort*, car le Bas-Breton ne se livre que difficilement, et seulement à ceux qu'il sait être de chez lui. Combien plus précieuse nous reste aujourd'hui cette étude sur les « Saints Guérisseurs », que le quelconque docte traité, hérissé de termes techniques, que le jeune Dr. Liégard aurait pu écrire sur les symptômes cliniques de quelque maladie...*

Cela n'empêche nullement, faut-il le dire, le Dr. Liégard de devenir l'un des plus éminents spécialistes de sa profession. S'étant installé comme ophtalmologiste à Paris, il se perfectionna encore dans son art après la première guerre mondiale qu'il fit dans un régiment d'abord et ensuite dans les hôpitaux de la zone des armées les plus voisins du front. Chef de clinique aux Quinze-Vingts, expert près les Tribunaux, Officier de la Légion d'Honneur, on lui doit des perfectionnements techniques et thérapeutiques dans le traitement et la chirurgie des yeux : il n'abandonna cette profession, qu'il aimait, que lorsqu'il sentit que ses forces allaient le trahir...

Malgré sa vie à Paris il n'a pas oublié la Bretagne et était un des assidus aux réunions de l'Association des Médecins Bretons. Aimant les voyages, il a parcouru l'Europe en tous sens, depuis les brumes du Cap Nord jusqu'aux îles dorées de l'orient méditerranéen. Mais, chaque année le voit revenir, fidèle au rendez-vous qu'il a une fois pour toutes fixé, à son pays : pour lui l'année n'est pas complète s'il n'est revenu pêcher la truite dans les claires rivières de Callac ou de Guingamp, refaire visite aux vieilles fontaines et à nos oratoires champêtres, parcourir les plages et les rochers où l'on peut, aux grandes marées, faire moisson de crevettes. Il a fini par fixer son choix sur notre Côte d'Emeraude où il passe, chaque année, les loisirs que lui laissent sa profession.

Arrivé au soir de sa vie il a tenu à donner à la

Bretagne un dernier témoignage d'attachement et d'affection. En écrivant cette petite Histoire de Bretagne, qu'il mène jusqu'à la réunion de notre pays à la France et auquel il espère donner une suite ; il a voulu apporter sa contribution à l'illustration et à la défense de ses gloires. Il joint ainsi ses efforts à ceux que nous faisons chaque jour pour que son avenir reste digne de son passé. Qu'il en soit, du fond du cœur remercié, et puisse son exemple inspirer les jeunes médecins de chez nous. Les civilisations et les nations sont, comme les hommes, des êtres mortels. Elles ont besoin d'être défendues.

Jean FOUÉRE

*Trésorier-Payeur Général en retraite
Président*

*de la Société d'Histoire et d'Archéologie
de l'Arrondissement de Saint-Malo
Président des Anciens Combattants
Maire de Saint-Lunaire*

CHAPITRE I

LES ORIGINES

Le Massif Armoricaïn, base de granit et de schiste, émergé depuis des millénaires, n'était guère à l'époque préhistorique qu'une vaste forêt impénétrable.

Seules, dans la partie péninsulaire, quelques crêtes le dominant à faible altitude dressaient sous un ciel brumeux des sommets rocheux où l'action des vents de mer soufflant de trois côtés ne permettait qu'une végétation de bruyères et d'ajoncs.

De ces hauteurs de nombreux cours d'eau, grossis de l'éponge des sous-bois, dévalaient vers les rivages en trajets divergents, s'épandaient en marécages dans les plaines et, luttant contre le flux d'une mer sauvage, se perdaient dans l'immensité des vagues.

Sous un ciel bas, souvent noyé de brume, s'agitait là toute une faune : aux prises avec les loups et de grands animaux aujourd'hui disparus, il y avait là des hommes.

Ces hommes, quels étaient-ils ? D'où venaient-ils ? Comment vivaient-ils ?

A ces questions, si on ne veut pas céder aux fantaisies de l'imagination, pas de réponses précises.

En Armorique il n'y a pas de stations paléolithiques comme celles fameuses en Périgord. On signale simplement deux grottes à Guiclan (Finistère), qui auraient abrité des hommes à l'époque de la pierre taillée et les traces de l'île de Téves (Morbihan) qui dateraient de l'époque de la pierre polie. Les seuls vestiges importants de l'homme primitif sur le sol armoricain sont les monuments mégalithiques, menhirs ou dolmens épars dans nos bois ou nos landes et qui sont de l'âge du bronze.

Ils furent longtemps attribués aux Druides mais on les sait aujourd'hui plus anciens et on les considère comme les premiers essais d'architecture de l'homme sur la terre.

On connaît de nos jours une suite presque ininterrompue de ces monuments mégalithiques depuis le Nord de l'Europe jusqu'en Espagne.

Faidherbe en a décrit dans la province de Constantine. Le Père Azais vient d'en découvrir un nombre considérable en Abyssinie. Ils sont nombreux aussi dans le Sud de l'Inde.

La nature identique de ces constructions permet de penser qu'elles sont l'œuvre d'un seul peuple qui, à une époque incertaine, s'est lentement infiltré non seulement en Europe mais dans le Nord de l'Afrique.

Les dolmens étaient des tombeaux. Les menhirs ne paraissent pas funéraires, mais quand ils forment des cercles (Cromlechs) ou des avenues (alignements), ils marquent les limites d'un emplacement réservé aux rites religieux.

Si l'imagination, qui s'exaspère souvent devant la faiblesse des documents, est allée quelquefois au-delà des conclusions permises dans l'évocation de ces lointains ancêtres, il n'est pas douteux que ces pierres dressées témoignent chez eux d'un culte des morts, ébauche d'un sentiment religieux et, par leurs proportions gigantesques, les alignements de Carnac, par exemple, recouvrant une surface de 3.900 mètres carrés paraissent bien indiquer qu'il s'agissait là du territoire sacré d'une immense peuplade et témoignent aussi d'une organisation d'effort collectif dans un but artistique.

Une chose paraît certaine : c'est qu'à ces époques lointaines l'Armorique était fortement peuplée et on peut en donner pour preuve irréfutable sa richesse en monuments mégalithiques.

Elle est particulièrement riche en effet en menhirs (4.747 dont 3.450 dans le seul Morbihan, d'après Mortillet) et elle renferme aussi beaucoup de dolmens (923 dont 353 dans le Finistère).

Par les trouvailles archéologiques faites dans les dolmens et sous les menhirs ou l'étude des alignements, on peut conclure que les populations mégalithiques étaient sédentaires, pratiquaient l'agriculture et l'élevage du bétail. Elles savaient tisser le lin, décorer des poteries, polir

des armes et se réunir en grand nombre pour un culte qui était probablement celui du soleil.

Dans ces architectes primitifs qui, par des moyens inconnus, ont pu élever des menhirs géants comme celui de Locquemariaker, il faut voir les premiers ancêtres, nombreux et denses, de la race bretonne auxquels viendront se fondre par apports successifs quantité de peuplades au cours des grands remous historiques de l'époque des invasions.

« Epoque des invasions, dit Michelet, où la Gaule était comme ce vase de la Mythologie galloise où bout et déborde incessamment la vie : elle recevait par torrents la barbarie du Nord pour la verser aux nations du Midi ».

Elle nous est connue par les écrits d'Athènes ou de Rome lorsque les essaims redoutables qui avaient ravagé l'Europe sont venus mourir aux rivages méditerranéens dans le heurt avec les peuples civilisés dont ils convoitaient le luxe et le confort.

Sur le conflit les précisions abondent, mais sur les migrations avant le conflit nous n'avons que des données vagues.

Quels remous, notamment, ont agité l'Armorique ? — Quelles luttes avec les autochtones ? — Et après la lutte, quelle fusion ? — Mystère.

Les premiers envahisseurs qui sont venus disputer le terrain aux hommes des Menhirs furent les Celtes.

Dans l'ancienne Grèce on entendait par Celtes les peuples habitant la partie inconnue de l'Europe Centrale et Occidentale.

« Les Celtes habitaient, dit Plutarque, aux confins de la Terre, près de l'Océan hyperboréen, dans un pays couvert de bois impénétrables aux rayons solaires.

Leur pays s'étendait de la mer extérieure et des climats septentrionaux, situés dans l'est, aux Palus Méotides et à la Scythie Portique. »

Par Celtes on entend, aujourd'hui, cette branche considérable de la famille aryenne qui a formé le premier et le deuxième ban de la migration indo-européenne : les Galls et les Cimmériens.

Les Galls ou Gaels envahirent les Iles Britanniques, l'Espagne et l'Italie puis subirent l'assaut de nouveaux arrivants, les Cimmériens ou Kymris, leurs frères de race, dont le flot s'étala en Italie, le long de l'Adriatique, en Macédoine et jusqu'en Crimée.

De ces immenses invasions dont le chaos n'est pas débrouillé, la dernière avant l'ère chrétienne que nous transmette l'histoire est celle des Kymris-Teutons, hordes mêlées de Celtes et de Germains, grossies de populations faméliques de toutes sortes.

Des années ils ravagèrent la Gaule, détruisirent des armées romaines envoyées contre eux

et furent détruits dans un immense massacre par Marius près d'Aix-en-Provence et dans les plaines de Verceil (101 avant J.-C.).

Le reflux de ces immenses vagues humaines les reporta, sans doute, aux confins de l'Europe où les Cimmériens étaient gouvernés par les Druides, corporation sacerdotale dont les croyances religieuses vinrent se fondre avec celles des Galls et il est probable qu'ils entourèrent de la même vénération les pierres et les territoires sacrés des premiers occupants.

Les Gaels adoraient des phénomènes, les agents de la nature, les eaux vives, le tonnerre, le vent, auxquels étaient venue s'ajouter la vénération des pierres et des terrains sacrés des autochtones de l'époque mégalithique.

Les Cimmériens druidiques apportèrent leurs conceptions de l'immortalité de l'âme soumise à la métempsychose et la croyance à un autre monde de bonheur où le mort gardait son identité, ses passions, ses habitudes.

Par abstraction, ils défièrent les forces générales de la Nature, de l'âme humaine, de la société. Tarann, dieu du tonnerre, fut le moteur du monde ; Belen, dieu des plantes, le fut aussi des guérisseurs ; Heus présida à la guerre et Teutates présida au commerce.

C'est de la fusion de ces éléments ethniques laissés au milieu des peuplades autochtones par ces hordes de guerriers comme le limon par les torrents que naquit le peuple gaulois.

Il semble que l'invasion des Kymris-Teutons

n'eut qu'une influence minime sur les destinées de la Gaule et que l'action la plus profonde fut celle des Cimmériens druidiques, ceux-ci s'imposant par leur religion et leur organisation politique.

Un siècle avant l'Ere Chrétienne, la Gaule était druidique dans la plupart de ses éléments.

Elle l'était surtout dans le bassin de la Seine, celui de la Loire et dans le Massif Armoricaïn.

C'est aux environs de Chartres que se tenait l'Assemblée solennelle des Druides une fois l'an ; on y accourait des endroits les plus éloignés, c'est là qu'on rendait les jugements, qu'on édictait les lois, qu'on élisait le chef suprême, puis les Druides rentraient dans leur solitude.

En Bretagne, à Ouessant, à Batz, vivaient en communauté des prêtres et des prêtresses.

A Sein était l'oracle célèbre des neuf vierges terribles, appelées Senes, vouées à une virginité perpétuelle.

Dans un des îlots de l'embouchure de la Loire habitaient des magiciennes qui, mariées, étaient astreintes à de longs célibats, ne venant visiter leurs maris, sur le continent, qu'à des époques prescrites.

Pline les a décrites assistant la nuit à des sacrifices humains, toutes nues, le corps teint en noir, les cheveux en désordre, s'agitant dans des danses frénétiques.

Les peuplades gauloises étaient nombreuses, dispersées dans les forêts profondes et les marais immenses de leur pays sauvage, avec des liens

de communication difficiles, sentiers ou pistes souvent impraticables en hiver. Les cultivateurs étaient esclaves, dominés par la caste religieuse des Druides et une caste guerrière en lutte souvent l'une contre l'autre.

On trouve dans Strabon ou Diodore de Sicile quelques indications sur la vie des peuplades gauloises.

Les hommes du peuple, couverts de peaux de bêtes ou d'étoffes grossières, portaient tous la barbe et teignaient en rouge leur chevelure. Les guerriers se rasaient, mais conservaient de longues moustaches.

Ils étaient vêtus de la saie ou casaque, et de la braie (large culotte) et ils étalaient leur richesse en parures, colliers, bracelets. A l'épaule une chaîne de cuivre soutenait un énorme glaive ; un casque de métal figurant une gueule, surmonté d'une corne de buffle ou d'élan, un long bouclier peint de couleurs vives et une lance complétaient leur armement.

Les Druides portaient barbe et cheveux longs, une robe de lin aux larges manches amplifiait leurs gestes rituels.

Les habitations gauloises étaient rondes, faites de terre ou de bois et couvertes d'un toit conique. On entraît par une porte étroite ; un trou au sommet du toit laissait passer la fumée d'un âtre central formé de quelques pierres. Hommes, femmes, enfants, couchaient pêle-mêle étendus sur des lits de peaux et de branches.

Çà et là des villes fortifiées, entourées d'un

mur de pierre ou de terre glaise où, au premier cri de guerre, on s'enfermait avec ses troupeaux.

On croit lire la description des villages marocains de nos jours.

Lorsque César, un demi-siècle avant Jésus-Christ, franchit les Alpes, la domination des Druides était en régression.

L'idolâtrie comprimée par le druidisme s'était ressaisie et l'étouffait lentement. Les rivalités des clans avaient contribué à la formation de villes, asiles plus ou moins fortifiés au milieu d'une vie de guerre ; et dans ces agglomérations s'était imposée par la nécessité de la défense la caste des guerriers, reléguant au second plan ces prêtres solennels se complaisant dans la solitude et sans contact suivi avec le peuple.

A cette époque, la Gaule n'était plus qu'un vaste chaos de peuplades se heurtant sans cesse.

A plusieurs reprises les plus faibles appelèrent l'étranger, attirant contre voisins triomphants ou menaçants les hordes que la Germanie tenait toujours en réserve.

La sollicitation à la puissance romaine des Edues de la Bourgogne actuelle, menacés par les Suèves et les Helvètes, fut fatale à la Gaule.

Elle attira César impatient de victoires dont le prestige lui donnerait le pouvoir suprême.

Après une lutte de dix années (58 à 49 avant J.-C.) et l'extermination de plus de deux millions d'hommes, le pays tout entier fut conquis et absorbé par l'Empire dévorant de Rome.

Lorsque sous la conduite de Crassus, lieute-

nant de César, les légions romaines parurent en Armorique, la terreur semée par les multitudes fuyant en désordre le vainqueur était telle que tous déposèrent les armes. Mais un peu plus tard, à l'appel des Venètes, ils se ressaisirent et se soulevèrent en masse. César, au moment de passer en Illyrie, dut revenir à toutes brides et prendre lui-même la direction des opérations de guerre.

La flotte des Venètes fut détruite dans une bataille navale, au fond du golfe du Morbihan, que nous ont décrite avec des variantes César et Dion Cassius et qui fut pour l'indépendance de la Gaule une grande et malheureuse journée. Leur capitale Dariorit fut rasée et leur population dispersée par l'esclavage. Le reste de l'Armorique se soumit une deuxième fois.

En l'an 52, devant la barbarie du vainqueur, un sursaut immense de révolte secoua la Gaule entière et un cri de guerre parti du pays des Carnutes réconcilia les peuplades divisées par l'habileté romaine.

Un Vercingétorix (Général en chef) issu d'une famille arverne réussit à lever une armée puissante, mais après une sanglante bataille et le siège mémorable d'Alésia il dut se livrer à César et ce fut la dernière grande convulsion de la Gaule mourante.

Pendant quatre siècles elle ne fut plus qu'un agglomérat de provinces romaines. La tactique de Rome fut celle de la plupart des vainqueurs qui veulent asservir les vaincus : ils offrirent la collaboration.

Couvrant d'honneurs apparents quelques familles ou quelques individus, elle se servit des guerriers gaulois pour de nouvelles conquêtes et enveloppa le peuple dans un horrible filet de fiscalité oppressive.

Il faut citer ici Lactance pour comprendre ce qu'une collaboration de ce genre, faite de prébendes pour quelques-uns, peut l'être de misère profonde pour le peuple dont les armes ont été brisées.

« Telle était l'énormité des impôts que les forces manquaient aux laboureurs. Les champs devenaient déserts et les cultures se changeaient en forêts.

Les censiteurs, se répandant partout, bouleversaient les provinces : on eut dit une invasion.

Les champs étaient mesurés, les pieds d'arbre et les ceps de vigne comptés ; on inscrivait les bêtes ; on enregistrait les hommes. On n'entendait plus que le bruit des fouets et des tortures. Les fils étaient obligés de déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris.

Encore ne s'en rapportait-on pas à ces premiers agents. On en envoyait d'autres pour trouver davantage et les charges doublaient toujours. Ceux-ci, ne trouvant rien, ajoutaient au hasard pour ne pas paraître inutiles. Cependant, les animaux diminuaient, les hommes mouraient et l'on n'en payait pas moins l'impôt pour les morts. »

On peut penser que cette armée de fonctionnaires et l'armée nombreuse d'occupation nécessitée par des révoltes terribles comme celle des Bagaudes, amena, au hasard d'accouplements fatals et dans cette longue période de quatre siècles, un élément nouveau et non négligeable à la formule raciale déjà complexe du sang gaulois.

L'infiltration romaine avait aussi avec ses lois et ses mœurs apporté son Olympe peuplé de dieux aux passions humaines. Elle avait essayé, conformément à ses traditions, d'y introduire les dieux gaulois et d'ajouter à l'absorption politique l'absorption religieuse. Elle n'y avait que partiellement réussi et le Druidisme continuait, loin des agglomérations, à l'abri des bois, et plus particulièrement dans le Bassin de la Seine et le Massif Armoricaïn.

Pendant ce temps, de la Méditerranée à l'Océan du Nord, le flot pacifique et cependant destructeur du Christianisme qui, peu à peu, sapa le monde romain, substitua à sa doctrine d'oppression ayant à sa base l'esclavage, la notion de l'égalité des hommes dans la fraternité.

Tandis que, sous la poussée chrétienne, dans le domaine moral, l'organisation sociale et les rapports entre les hommes, se faisait ainsi une immense révolution, dans le domaine matériel aussi s'étaient accomplies lentement des transformations profondes malgré les guerriers pillards et les hommes de proie de tout poil qui remplissaient l'histoire.

Pendant que des mains tuaient et détruisaient, d'autres, et surtout celles des esclaves anonymes, édifiaient lentement l'œuvre civilisatrice.

Des marais avaient été asséchés, des forêts entières défrichées, des routes tracées et empierrées, des ponts jetés sur les fleuves ; des villes étaient nées et s'étaient développées.

La hutte ronde de pierre ou de branches avait fait place, dans maints endroits, à la maison plus ou moins rectangulaire de terre glaise ou de pierre, recouverte de chaume, où la cheminée avait remplacé l'âtre grossier.

Les villas telle celle découverte par James Miln sous des buttes de terre avec logements de maîtres, salles de bains et bâtiments pour l'exploitation, s'élevaient un peu partout aux chefs-lieux des Domaines ruraux.

Le Mercure Romain avait partout posé ses pieds ailés et le commerce par gens spécialisés avec monnaie d'échange s'était créé et considérablement développé.

En 383, quand Gratien, Valentinien et Théodose se partagèrent l'Empire Romain, un Préfet de Grande-Bretagne, l'Espagnol Maxime, débarqua sur le rivage armoricaïn à Aleth (Saint-Malo) avec une armée composée en grande partie de Bretons insulaires ; il marcha sur Lutèce, défit les troupes de Gratien qu'il mit à mort et se fit reconnaître Empereur de Gaule et de Bretagne.

Avec Maxime apparaît la grande figure bretonne de Conan Mériadek qui fut, dit-on, son lieutenant.

Un Carme du XVII^e siècle, Toussaint de Saint-Luc, nous en a conté l'histoire après Alain Bouchard, d'Argentré, Le Baud et tous nos vieux auteurs.

Il est bien admis de nos jours que Conan n'est qu'un personnage de légende, sorti du cerveau fécond de Geoffroy de Montmouth, bénédictin anglais du XII^e siècle.

« Cette légende, dit Dupouy, fit fortune parce qu'elle servait à la fois la cause de l'autonomisme breton et celle des Rohan.

Ce Conan faisait de la Bretagne une nationalité antérieure au royaume des Francs et les Rohan, en le prenant pour ancêtre, faisaient de son épopée leur Enéide. »

« Mais il y a souvent, dit Guizot, plus de vérités historiques à recueillir dans les récits où se déploie l'imagination populaire que dans beaucoup de savantes dissertations. »

Gardons donc en préface de l'Histoire de Bretagne, comme au seuil de toutes les histoires, une silhouette légendaire, bien campée par nos auteurs locaux, dont le nom est la première évocation de la personnalité bretonne. En voici la légende :

Conan Meriadek, ou le Conan Meriadek, puisque conan veut dire chef, commandait les Bretons insulaires auxquels Maxime dut la victoire qui lui donna l'Empire.

Dans sa gratitude le nouvel Empereur établit

en Armorique ses soldats bretons et Conan Meriadek devint Duc des frontières armoricaines.

Les plus anciens récits admettent que ce nouvel apport ethnique ne se fit pas sans heurt et sans brutalité. Les compagnons de Meriadek étaient peut-être de même sang que les Armoricains, mais ils se présentaient en conquérants et réclamèrent en butin les terres des occupants.

Dans la désorganisation du monde romain, partout en Gaule s'étaient constitués des clans indépendants, et à la mort de Maxime, battu et tué par Théodose, Conan Meriadek eut l'habileté de grouper ceux d'Armorique, les appelant à la révolte contre le pouvoir impérial.

Il se mit à leur tête, chassa les magistrats romains et fut élu Pen-Tiern ou Chef suprême de cette Confédération armoricaine née sous son impulsion.

Il en défendit ensuite victorieusement les frontières, passa la Loire, parcourut la Saintonge, le Limousin, le Berry et, ses ennemis dispersés, il se consacra à l'organisation de ses Etats.

Mais les bons moines, ses biographes, en ont fait aussi le défenseur de l'idée chrétienne en lutte contre le paganisme autochtone.

Il dispersa les collèges druidiques dont certains lui résistèrent mais sut en convertir d'autres.

A la fin de ses jours il fit mettre à mort les célèbres prêtresses de l'île de Sein et on prétend qu'il mourut « du sort infernal qu'elles lui avaient jeté ».

Comme complément de l'histoire merveilleuse

de Conan, il convient de noter cette affirmation d'un vieil auteur qui en révèle les préoccupations : « la généalogie de la Princesse Anne, deux fois reine de France, commençait à cette souche héroïque ».

CHAPITRE II

DE L'EPOQUE ROMAINE A NOMENOE

Au V^e siècle, qui marque la fin de la domination romaine en Gaule, commence vraiment le premier chapitre de l'histoire particulière de Bretagne, chapitre encore légendaire sur lequel, toutefois, de rares documents projettent des lueurs intermittentes, permettant de dégager la probabilité historique du merveilleux où se sont complus, en se recopiant, les auteurs anciens.

La plupart des chroniqueurs dont l'imagination s'exaspérait sans doute devant l'absence de textes probants ont fait de Mériadek le fondateur d'une dynastie de rois héréditaires, souverains absolus d'un royaume indépendant. Mais ils ne s'entendaient ni sur les dates des successions, ni même sur les noms des personnages et la confrontation de leurs récits n'aboutit qu'à la confusion.

Il ne saurait être autrement si on pense avec l'abbé de Vertot, dans son histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules pa-

rue en 1720, que la plupart des documents sur lesquels s'appuyaient nos anciens historiens n'étaient que des œuvres d'imagination écrites dans les monastères à la dévotion souvent de grands seigneurs soucieux de généalogie.

Pitre Chevalier, au début de son histoire romancée de Bretagne, se croit obligé de prévenir ses lecteurs :

« Nos historiens ne sont malheureusement pas d'accord avec l'inexorable vérité de l'Histoire.

Cette vérité, la seule peut-être qui ressort nettement des rares monuments de ces temps obscurs est que la Bretagne, depuis sa colonisation jusqu'à ses ducs héréditaires, se composait comme avant les Romains, d'États distincts et indépendants, ayant chacun son Chef ou Comte souverain. Les périls et les intérêts communs seulement soumettaient la Confédération du pays entier à un chef de chefs, non point héréditaire mais électif. »

Ces périls étaient grands, en effet, imposant souvent l'union pour le salut commun, car ce qui domine le V^e siècle c'est le débordement de la Germanie sur la Grande-Bretagne et la Gaule par vagues successives d'invasions.

C'est, en Bretagne insulaire, le débarquement des Saxons et des Angles, en Gaule l'infiltration des Burgondes et des Goths, l'invasion de peuplades diverses groupées par Attila et que la terreur populaire a baptisé les Huns.

Puis l'irruption des Francs avec Clovis, personnage à la fois guerrier et diplomate, sanguinaire et habile, simple chef de bandes d'abord qui, par la force et la ruse mêlées, sut fonder un royaume.

Pour se faire une idée précise de ces migrations armées et de leur action sur la vie sociale de l'époque, laissons parler Guizot :

« L'invasion ou, pour mieux dire, les invasions étaient des événements essentiellement personnels, locaux, momentanés. Une bande arrivait, très peu nombreuse. Celles qui ont fondé des royaumes, la bande de Clovis par exemple, n'était guère que de cinq à six mille hommes. La nation entière des Bourguignons ne dépassait pas soixante mille hommes. Elle parcourait rapidement un territoire étroit, ravageait un district, attaquait une ville et tantôt se retirait emmenant son butin, tantôt s'installait quelque part.

Nous savons avec quelle facilité, quelle promptitude de pareils événements s'accomplissaient : maisons brûlées, champs dévastés, récoltes enlevées, hommes tués ou emmenés en captivité. Tout ce mal se fait en quelques jours. Les flots se referment, le sillon s'efface, les souffrances individuelles sont abolies, la société rentre, en apparence du moins, dans son ancien état.

Ainsi se passent les choses en Gaule au V^e siècle.

C'était là l'effet des invasions, de ces opérations de bandes barbares, courtes il

est vrai, mais sans cesse renaissantes, partout possibles, toujours imminentes. »

De ce que Rome avait réalisé il resta peu de choses. Ce grand système d'administration, d'impôts, de travaux publics, de routes, s'effondra ou, du moins, il n'en resta que ce qui pouvait exister isolément, localement.

Seules persistèrent les institutions, les agglomérations urbaines. « La Ville, dit Guizot, élément primitif du monde romain, survit presque seule à sa ruine ».

La Bretagne subit de façon profonde, comme le reste de la Gaule, le remous de ces mouvements humains.

En outre, et pendant de longues années, les populations de Bretagne insulaire, refoulées ou fuyant le massacre, s'entassèrent sur des barques ou des radeaux et débarquèrent en Bretagne continentale avec laquelle les rapports s'étaient établis depuis les temps les plus anciens et n'avaient jamais cessé.

Ce fut une lente migration peureuse et pacifique de petites bandes, conduite en partie par des religieux ou des prêtres.

Le souvenir de ces migrations est resté très vif dans les campagnes bretonnes où on montre dans bien des églises des sarcophages de différentes époques qui seraient dans les légendes locales le vaisseau pétrifié d'un saint conducteur de bande.

« Mentionnées, dit La Borderie dans des tex-

tes classiques et authentiques avec des dates certaines, elles sont pour notre histoire des bases inébranlables ».

Cette infiltration se fit surtout à l'extrême pointe de l'Armorique, dans ce qui est la Bretagne bretonnante, ainsi qu'en témoignent les traditions populaires, les noms de villes ou de villages et les monuments ; de là, la persistance d'un idiome celtique en Basse-Bretagne. Elle mit plus de deux siècles (de 460 environ à la fin du VII^e siècle) à atteindre son développement. On peut donc penser qu'elle fut considérable.

En Haute-Bretagne, au contraire, les arrivants, en petit nombre, subirent l'ascendant local façonné par l'esprit romain et dans cette région leur langue dut s'éteindre et les souvenirs laissés par eux sont minimes.

*
**

La division de la Bretagne en comtés se retrouve dans tous les documents.

Ce sont les querelles ou les alliances, les crimes ou les meurtres des seigneurs indépendants, propriétaires fonciers de ces divisions territoriales, qui ont alimenté les chroniques du Moyen-Âge.

Il y eut à l'origine comme comtés principaux : ceux de Cornouaille, de Léon, de Vannes, de Rennes et de Nantes. Mais les limites en ont varié au hasard des conquêtes, des mariages ou des héritages.

Les comtés se divisaient en cantons, ceux-ci en « Plou » qui étaient des communes, ou en « Trèves » qui dépendaient d'un monastère, et enfin en « Ker » ou « Kaer » qui étaient les hameaux.

Les cartulaires ont latinisé ces mots qui sous leur plume sont devenus : pagus, plebs, trebs, villas.

Ce gouvernement aristocratique était antérieur à la conquête romaine, comme en témoigne César.

Au sommet de la Confédération bretonne était un chef suprême, le Roi (de Rex qui veut dire conducteur) qui était non un chef héréditaire mais un chef élu.

« D'ailleurs, dit Chateaubriand, l'hérédité est une chose nouvelle dans les successions des rois : l'antiquité européenne tout entière l'a ignorée. »

Quel était le pouvoir de ces chefs élus ? Où en étaient les limites ? Par quels intermédiaires l'exerçaient-ils ? Dans quelle capitale, ou quelles capitales successives s'exerça leur autorité ?

Aucune réponse historique précise à ces questions.

Citons ici des lignes de Pitre Chevalier, dont nous lui laisserons la responsabilité :

« La coutume prévalut, dit-il, de choisir dans une famille, mais les pères durent souvent, avant de mourir, faire reconnaître leurs fils à leur place par les assemblées du pays.

Les comtes devaient se rallier autour du roi suprême pour combattre l'ennemi commun. Il était le généralissime des armées. Il faisait battre monnaie à son effigie ; mais là se bornaient ses privilèges. Il vivait, d'ailleurs, de son propre domaine et ne pouvait lever aucun impôt, prendre aucune mesure générale, pas même dépasser les frontières sans le consentement des chefs réunis. »

Il est probable que le pouvoir dut varier avec les circonstances, les nécessités de la défense commune et l'autorité des personnages.

Une loi existait qui donne une idée de l'effroyable fiscalité de l'époque : on vendait à l'enchère les enfants de ceux qui ne pouvaient payer l'impôt. Salaun (Salomon) qui dans les récits légendaires succéda à Mériadek fit, dit-on, abolir cette coutume inhumaine, peut-être en don de joyeux avènement. Il périt peu après dans une révolte.

En 435 aurait été élu Grallon, Breton insulaire, ancien compagnon de Conan dont Maxime avait fait un Comte de Cornouaille.

L'Empereur Valentinien le soupçonnant de ne pas être étranger au meurtre de Salaun envoya contre lui une armée.

Grallon, homme de ressources, enrôla des Bagaudes, bandes de serfs errants mécontents et pillards en lutte contre l'ordre établi, et put refouler les Romains jusqu'à Tours (444) mais il dut rebrousser chemin devant les soldats d'Aetius.

Grallon est dans l'imagination populaire le roi

d'Is, la ville des plaisirs où, dit la complainte débitée au début du siècle dans les veillées sur un ton monocorde, « ce n'étaient que festins, bruits de bombardes et de binious », cité dont on cherche en vain les traces car la vengeance divine, d'après la légende, l'a fait disparaître sous les flots.

On a fait également de lui l'auxiliaire des évêques dans la lutte contre le Druidisme, toujours vivant dans les campagnes ; et il fonda dans ce but l'Eglise de Quimper et les Abbayes de Saint-Jacut et de Landevenec.

Il est aussi dans les légendes le monarque guerrier adouci par l'esprit chrétien dont la fin se passa dans le commerce de Saint Corentin et de Saint Guénolé, et dont l'ombre demeure dans les ruines des monastères qu'il a fondés, pleurant Dahut, sa fille, qui était « possédée ».

Une chose est certaine, c'est que le pouvoir politique subit, le plus souvent, l'autorité des évêques et n'en fut quelquefois que l'émanation. Ce n'était donc pas sans raison que dans les légendes qui ont trait à l'histoire du pays, les personnages prépondérants, dont l'action fut décisive, furent souvent des saints, comme Guénolé ou Corentin.

A cette époque débarquaient déjà sur les rives de Basse Bretagne les bandes lamentables des Bretons insulaires chassés de leurs foyers par les Pictes et les Saxons. Audren, qui vint après Grallon, obéit aux vœux des évêques et envoya contre les oppresseurs des frères celtiques de

Grande-Bretagne une armée sous les ordres de son frère. Il eut aussi peu après à défendre ses propres frontières contre des peuplades germaniques, baptisées par les chroniqueurs du nom d'Alains, qui parcouraient la Gaule en quête de pâturages pour leurs troupeaux.

L'arbitrage d'un évêque, Saint Germain d'Auxerre, avait à peine détourné la menace de ces barbares que bientôt retentit en Gaule le galop des chevaux d'Attila (450).

La terreur fut immense à l'apparition de cette armée farouche, trainant à sa suite une multitude de chariots pleins de femmes et d'enfants.

Les feux allumés sur les collines alertèrent toute la population gauloise. Les Bretons répondirent à l'appel guerrier et l'armée d'Aetius qui arrêta, près d'Orléans, ce fléau de Dieu et extermina ses hordes dans les plaines de Châlons, renfermait beaucoup de Bretons.

Mais les batailles n'empêchèrent pas l'infiltration étrangère et la Bretagne dut subir l'apport d'éléments nouveaux.

Déjà au début du siècle, des colons germaniques s'étaient établis dans la région rennaise. « C'est sans doute, dit Dom Morice, ce qui a donné lieu à Grallon de se qualifier, dans quelques monuments, de Roi d'une grande partie des Français ».

Dans la seconde moitié du siècle d'autres se fixèrent dans la région nantaise et furent baptisés plus tard par Félix, Evêque de Nantes.

A la mort d'Audren (464 ?) deux seigneurs se

partagèrent l'influence ; l'un, son fils, du nom d'Euk, qui s'intitulait Duc de Petite Bretagne, et l'autre Eusèbe, comte de Vannes, qui était, d'après certains, fils de Grallon.

Plus tard, un deuxième fils d'Audren, Budic, fut élu Chef suprême.

Pendant ce temps, à l'est de la Gaule, Clovis, chef d'une petite peuplade franque, établie dans la région de Tournai, battait les Romains à Soissons, les Germains à Tolbiac, et après sa conversion au catholicisme (496) devenait le champion de l'Eglise contre les païens de sa race et les hérétiques ariens de Bourgogne et d'Aquitaine.

En 497 il se présenta avec ses troupes aux frontières de Bretagne et les cités armoricaines, Rennes, Nantes, Saint-Malo, sur le conseil de leur évêque, se soumirent sans combattre.

Lorsque désireux d'assurer l'unité de son Royaume il se fut débarrassé par le meurtre des rois des autres bandes françaises, on prétend qu'il fit périr aussi Budic.

Après Clovis, le VI^e siècle fut une époque de guerres intérieures, règlements d'histoires de famille par la bataille ou le meurtre, et dans les Marches comme la Bretagne, lutte de chefs locaux contre un pouvoir central mal accepté, parce que faible et insaisissable, constamment divisé au hasard des partages, des conquêtes, des assassinats.

Dans le partage du Royaume entre les quatre fils de Clovis, la Bretagne échut à Childebert, roi de Paris qui, dit Dom Morice « y mit des lieute-

nants ou confirma ceux que son père avait déjà établis ».

Ces lieutenants que suivaient vraisemblablement les collecteurs d'impôts virent se dresser contre eux les chefs bretons à la tête desquels vint se mettre Hoel, fils aîné de Budic, qui vivait en Grande-Bretagne à la Cour du Roi Arthur. On guerroya d'abord, puis on négocia et Hoel, que Lobineau appelle le premier Roi de Bretagne, fut pendant une trentaine d'années chef de la Confédération Armoricaire sous la suzeraineté des Francs.

Il laissa, dit-on, huit enfants. L'un d'entre eux, Conobre, sut acquérir les faveurs du roi Childebert qui en fit « son Préfet ». C'est d'ailleurs, vers Childebert comme vers le Suzerain que son neveu Judual, dont il avait tué le père dans une partie de chasse, courut chercher asile.

« Il ne négligea rien, dit Dom Morice, pour faire respecter l'autorité du roi Childebert dans son Gouvernement. »

Conobre, pour assurer l'autorité qu'il tenait du Roi, dut batailler et ruser contre ses frères, dont trois furent mis à mort, et contre deux évêques partisans de Judual. L'un d'eux est le grand saint breton Saint Samson, abbé de Dol, qui réussit à intéresser Childebert au jeune prince et lui sauva la vie.

A la mort de Childebert, en 558, la France n'eut plus qu'un seul roi : Clotaire I.

Une révolte, suscitée contre Clotaire par Chramme, son fils, trouva l'appui du belliqueux Conobre.

Les chroniqueurs nous font le récit du Roi des Francs sur la route de Bretagne avec une armée nombreuse et « si passionné qu'il en perdait le repos et ne voulait même pas manger ». A Javron un prêtre le consola, en lui prédisant la victoire, et lui fit prendre quelques aliments.

La rencontre eut lieu entre Dol et Saint-Malo, à la tombée du jour.

Chramme et Conobre se disputèrent la conduite de l'attaque et laissèrent les Français prendre leurs dispositions de combat.

Ce répit fut fatal aux Bretons qui furent battus. Conobre, dans le flot des fuyards, est tué d'un coup de javelot. Chramme court à une ferme voisine où sa femme et ses enfants attendent le résultat de la bataille. Clotaire l'y poursuit et l'on vit cette chose horrible du père faisant brûler vifs, dans une cabane, liés sur un banc, son fils, sa bru et ses petits-enfants.

Un frère de Conobre, Macleau, réussit à soulever contre Clotaire le Comté de Vannes et tenta de s'emparer de la Cornouaille, mais il échoua et fut tué par surprise.

Ce Macleau mérite une courte mention :

Fils de Hoel, il entra dans un monastère pour éviter le poignard de son frère, édifia les moines par sa piété et fut sacré Evêque de Vannes.

A la mort de Conobre, il prit le titre fraternel, ceignant l'épée avec la mitre, puis jetant le mas-

que, il quitta l'habit religieux et se montra tel qu'il était, fourbe, sanguinaire et sans religion.

Les Evêques l'excommunièrent et ainsi s'expliqua sa tentative avortée.

Clotaire était mort (561) et dans le partage de son royaume, Chilperic, roi de Soissons, avait eu la Bretagne.

Macleau disparu, les Bretons s'étaient groupés en trois Comtés : Cornouaille, Domnonée, Vannetais.

Varoch, comte de Vannes, dont l'histoire nous est contée par Grégoire de Tours, était un personnage belliqueux qui refusa le tribut au roi de Neustrie.

Chilperic accourut avec une armée levée en Touraine, en Poitou et en Normandie.

Un combat fut favorable à Varoch.

« Mais persuadé, dit un chroniqueur, que les avantages remportés par un petit prince sur un grand roi sont quelquefois des pièges que la fortune lui tend pour le perdre. »

il fit sa soumission, s'engageant à payer l'impôt.

Il ne paya pas longtemps et reprit la lutte. Le Roi ayant nommé en Bretagne un représentant du nom de Beppolen, Varoch, allié à d'autres comtes bretons, lui tint tête.

C'est l'époque des luttes de la Neustrie contre l'Austrasie et la Bourgogne : l'époque de deux femmes qui sont restées dans la mémoire populaire : Frédégonde et Brunehaut.

Après la mort de Chilperic, Varoch qui a fait

la guerre à la Neustrie est pour Frédégonde contre Gontran, roi de Bourgogne.

Ce Varoch est un chef de bandes qui semble avoir cherché surtout des occasions de pillages : pillages à plusieurs reprises des régions de Rennes et de Nantes. Ses incursions dans le vignoble nantais ont fait époque et, à plusieurs reprises, il en a fait les vendanges à son profit.

Dans ses incursions il a souvent pour associé Judual, comte de Cornouaille, dont l'un des descendants fut Saint Judicael appelé par certains historiens « le Saint Louis breton ».

Sous le règne de Dagobert, « le bon Roi », amateur, dit-on, de belles femmes et de bons vins, Judicael devint le chef de la Confédération armoricaine.

Pour ceindre l'épée, il quitta la bure de moine qu'il avait portée vingt ans.

Des bandes de pillards ayant ravagé la Mayenne, Dagobert mécontent envoya son ministre Saint Eloi pour demander réparation de ces incidents de frontières.

Judicael reçut avec égards le messenger royal, accorda tout ce qu'on exigea de lui et, désireux d'apaiser la colère royale, il décida de se rendre à la Cour avec une suite nombreuse.

Invité à la table royale, dans un geste d'humilité où perce le moine, il n'osa accepter et se contenta de partager le repas du Ministre Saint Ouen.

Avant de quitter Paris, il demanda pouvoir à Dagobert et reconnut que sa personne et ses Etats étaient soumis à la couronne de France.

Mais ce saint homme avait, sans doute, toujours regretté son monastère, car il finit par abdiquer et retourna y mourir (658).

La Bretagne se partagea après lui entre ses nombreux fils.

*
**

De Dagobert à Charlemagne, dans cette longue période qui vit en France s'éteindre dans le chariot des Rois Fainéants la dynastie des Rois Mérovingiens, s'affirmer et se développer la dictature des Maires du Palais et s'installer les Carlovingiens, la Bretagne n'a pour ainsi dire pas d'histoire particulière.

L'autorité des Maires du Palais de Neustrie s'étendit à la Bretagne et quand Pepin II, vers la fin du VII^e siècle, devint le maître des trois Royaumes Francs, il remplaça la plupart des Comtes bretons par d'autres qui ne furent pas de race bretonne.

Les Bretons se soumièrent difficilement à l'impôt et aux vexations fiscales. Des soulèvements eurent lieu, que Pepin vint punir, et sa domination s'étendit aux populations les plus lointaines de la Bretagne.

Aux révoltes fiscales s'ajoutent, plus tard, les querelles des seigneurs dont un écho populaire survit dans la légende de Saint Meloir ; et Charlemagne, pour y mettre fin pendant qu'il était aux prises avec des guerres lointaines, nomma un Préfet aux Marches de Bretagne.

En 778 ce Préfet, dit Eginhard, est Roland qui mourut à Roncevaux.

Plus tard, ce fut le Comte Guy qui se servit des Comtes bretons les uns contre les autres et soumit complètement la Bretagne à l'autorité du Roi. « L'année suivante tous les princes bretons, dit Dom Morice, allèrent trouver l'Empereur à Tours pour l'assurer de leur parfaite obéissance »

Mais à cette époque en Bretagne comme ailleurs, les seigneurs ne se résignaient que pour un temps. A la fin de son règne, Charlemagne dut autoriser et organiser une opération qui paraît avoir été sévère si l'on en croit Eginhard.

Dès le début du règne de Louis le Débonnaire ce furent de nouvelles insurrections ; l'Empire s'agita des Slaves du Nord aux Celtes de l'Armorique et aux Basques de Navarre.

Sur le récit de la révolte bretonne, nous avons un document contemporain intéressant : c'est le « Geste latin » de Louis le Pieux par Ermenald, abbé d'Aniane, du XVIII^e siècle. (Travail d'un bénédictin de Saint Maur, Dom Bouquet).

Il s'agit de l'insurrection de Morvan, comte de Léon.

Un comte de Nantes, d'origine franque, Lantbert, est l'ennemi des Bretons et vient dénoncer au roi leurs agissements : « Ils sont, dit-il, toujours pleins de mensonge, d'orgueil et de rébellion. Ils n'ont de chrétien que le nom, vivent de rapines et leur chef Morvan attaque souvent nos frontières ».

Louis le Débonnaire appelle l'Abbé Witchar :

« Les Bretons refusent le tribut, bravent nos armes et nous menacent. Porte-leur mes volontés, qu'ils se soumettent ou ils subiront ma colère ».

Witchar arrive à la demeure de Morvan, au bord d'une rivière dans les bois. Il expose sa mission et le Breton semble fléchir ; mais paraît sa femme, dont le poète décrit avec minutie les gestes amoureux près de son mari et les paroles perfides contre le messager royal.

Le lendemain Morvan a pris sa décision : « Porte à ton roi ma réponse. Je ne cultive pas sa terre et je ne reconnais pas sa loi. S'il veut la guerre, soit ».

A la réponse du roi breton que lui rapporte Witchar, Louis le Débonnaire réunit son armée à Vannes, « ville que les Bretons viennent souvent ravager ».

En passant à Nantes il est reçu par Lantbert.

Morvan est un prédécesseur des Chouans. Il évite la bataille, escarmouchant dans les défilés et les chemins creux. Acculé dans son dernier asile il trouve la mort dans un combat singulier et les Bretons font la paix. « Louis triomphant reçoit le serment des vaincus, leur donne sa loi et ses ordres, la paix et le repos ».

Il nomme pour maintenir l'ordre le Comte Guy et le Comte Lantbert comme Préfets des Marches de Bretagne, et Nomenoé comme comte de Vannes (819).

Mais le calme ne dure pas. Dans l'Empire de Charlemagne, que maintient péniblement l'esprit nerveux, inégal, et pieux tout à la fois du Débon-

naire, s'agitent les impatiences ambitieuses des héritiers du trône et des seigneurs de toutes sortes.

Dans les Marches bretonnes, en 822, apparaît un agitateur du nom de Guyhomar qui groupe les bandes à la disposition du plus offrant. La révolte est telle que l'Empereur lui-même se met encore à la tête d'une expédition et obtient la soumission du rebelle. Guyhomar vient à Aix-la-Chapelle en 825 renouveler à l'Empereur son serment de fidélité et part comblé de présents, mais à peine rentré en Bretagne il reprend les armes et meurt bientôt de la main des soldats de Lantbert.

C'est alors que Louis, en 826, nomme Nomenoé Duc de Bretagne.

*
**

A côté de l'organisation seigneuriale ou guerrière il convient de jeter un regard sur l'organisation religieuse dans cette période.

Nous ne savons rien de l'apparition du Christianisme en Armorique. Il eut dès le début des martyrs comme toutes les doctrines sociales en lutte contre l'ordre établi, et les premiers noms de chrétiens qu'on relève dans le martyrologe de l'Eglise locale sont ceux des frères Donatien et Rogatien dont Nantes célèbre la mémoire le 24 mai et qui, pour leur propagande, subirent la mort à la fin du III^e siècle. On peut penser aussi qu'à la fin du IV^e siècle la parole ardente de

l'Evêque de Tours, Saint Martin, retentit en Bretagne et que ses disciples furent dans les régions bretonnes les grands propagateurs de l'idée chrétienne.

Pendant ces siècles de luttes l'influence de l'Eglise fut considérable. Elle avait fait son chemin peu à peu, avec patience et méthode, par l'apostolat de ses Evêques, de ses Moines, de ses Missionnaires.

« Héritière du gouvernement municipal, dit Michelet, elle est sortie des murs à l'approche des barbares ; elle s'était portée pour arbitre entre eux et les vaincus. Elle devint un immense asile. Asile pour les vaincus ; les serfs se précipitèrent dans l'Eglise. Asile pour les vainqueurs ; ils se précipitèrent dans l'Eglise contre le tumulte de la vie barbare, contre leurs passions, leurs violences dont ils souffraient autant que les vaincus. »

Son action fut plus considérable en Bretagne que partout ailleurs. L'émigration qui se fit dans le cours des V^e et VI^e siècles, de Bretagne insulaire en Bretagne continentale, fut en grande partie conduite par des moines.

C'est par l'action de ces moines que les agglomérations se constituèrent et s'organisèrent en cités plus ou moins indépendantes au milieu de populations où les croyances druidiques étaient encore vivaces.

Avec les Comtés il y eut les Evêchés. D'abord

ceux de Nantes, de Dol et de Vannes, puis ceux de Quimper (ou de Cornouailles), de Rennes, d'Aleth (Saint-Malo), de Saint Briec, de Tréguier, de Saint Pol de Léon.

Les prélats furent souvent choisis parmi les fils de familles seigneuriales, gros propriétaires terriens qui apportèrent à leur église des donations, lui constituant un patrimoine qui en doublait la puissance spirituelle.

D'autre part, ils se réunissaient périodiquement en Conciles Provinciaux, sorte de congrès où ils échangeaient leurs vues et édictaient des lois.

La capitale religieuse fut et resta jusqu'au IX^e siècle la ville de Tours, dont le siège épiscopal était illuminé par l'éclat de la renommée de l'Evêque Saint Martin, comme Reims par Saint Rémi.

« Les évêques par excellence, les vrais patriarches de la France, dit Michelet, sont ceux de Reims et de Tours. Saint Martin de Tours est l'Oracle des Barbares, ce que Delphes était pour la Grèce, l'ombilicus terrarum. »

Dans une organisation semblable, renforcée de l'autorité des conciles, au milieu de guerriers locaux, en lutte l'un contre l'autre, et de clans fut le rôle du Métropolitain de Tours.

Clovis, après son baptême, et ses successeurs furent les bras armés de l'Eglise en lutte contre tour à tour au pouvoir ou dans l'opposition, grand

l'hérésie arienne des Burgondes et des Wisigoths et en Armorique contre le Druidisme aux racines tenaces dans cette terre de granit.

Les évêques bretons sous la suzeraineté de l'Evêque de Tours furent plus ou moins leurs mandataires, et beaucoup qui étaient de race franque eurent mission de surveillance sur les Comtés.

Nous voyons les prélats accourir de Nantes, Rennes et Vannes au Concile d'Orléans convoqué par Clovis. C'est Chilpéric, en 512, qui érige l'Evêché de Léon et en nomme le premier titulaire Saint Pol.

« Le Roi, dit Dom Morice, prit le bâton pastoral, le mit dans la main du saint homme et ordonna à huit évêques qui étaient présents de le sacrer Evêque de Léon. »

Quand Saint Samson fut désigné évêque de Dol en 554, par les suffrages du Clergé, c'est à Chilpéric qu'on a demandé d'approuver ce choix. L'élu, comblé des présents du Roi franc, ne néglige rien, nous disent les actes de Saint Samson, pour faire respecter son autorité dans son diocèse. Ce choix fut, d'ailleurs, gros de conséquences car Samson avait été Archevêque d'York avant d'aborder en Armorique et ses successeurs s'attribuant le même titre se crurent autorisés à consacrer des Evêques sans autorisation préalable.

L'Archevêque de Tours, en 566, s'insurgea contre cette prétention et un Concile convoqué par

lui défendit d'ordonner aucun évêque romain ou breton dans l'Armorique sans la permission du Métropolitain et le consentement par écrit des Evêques de la Province.

Quand Varoch organisa ses pillages, c'est l'Evêque de Nantes, Félix, qui lui fit le premier des remontrances. Les exemples ne sont pas rares où l'on voit ainsi s'élever le prélat contre le chef civil.

Cette juridiction eut ses lois, certaines lui venant des Druides dont l'Evêque avait conservé l'autorité morale et politique. Le Concile de Nantes en 859, après la mort de Judicael, précisa certains points : « Les adultères, sept ans de pénitence ; les homicides involontaires, cinq ans ; les homicides volontaires, quatorze ans ».

A côté du clergé séculier il y eut l'armée nombreuse des moines groupés en monastères épars dans les campagnes et dont l'influence fut profonde. Bien des schismes se brisèrent aux portes des abbayes, bien des ambitions seigneuriales aussi qui avaient cru, en accaparant la mitre, assurer leur domination.

On sait peu de chose sur l'origine des monastères. D'après certains historiens ce fut à l'époque des guerres de Neustrie et d'Austrasie que les moines prirent l'habitude de vivre en commun et de se retirer dans des vallées profondes ou au milieu des forêts.

L'influence du Druidisme intervint probablement dans la création de quelques monastères puisqu'on sait que la vie monastique fut druidi-

que avant d'être chrétienne et on peut penser qu'en Armorique, notamment, plusieurs communautés religieuses ne furent sans doute que la suite des communautés druidiques si nombreuses sur notre sol.

Quoi qu'il en soit, des monastères s'élevèrent aux quatre coins de la Bretagne ; ceux de Landevennec, de Rhuys, de Dol, de Redon furent parmi les plus célèbres.

La plupart de ces moines étaient des bénédictins, quelques-uns de l'Ordre de l'Irlandais Saint Colomban, comme ceux de Landevennec.

On méconnaîtrait le caractère de cette longue époque si on oubliait la lutte que les prêtres eurent à mener contre le Druidisme.

Jusqu'à la fin du V^e siècle il y eut au fond des bois des Druides, prêtres, devins et médecins.

L'histoire nous a conservé le nom de l'un d'eux Gwenc'hlan, l'aveugle du Menez Bré ; et les légendes peuplées d'enchanteurs et de fées du Moyen-Age ne sont sans doute dans l'imagination populaire que des réminiscences des véritables et farouches prêtres païens survivants des Bellec'h gaulois.

Devant la persistance de l'idolâtrie, des Evêques de la Gaule Armoricaine, « ces Druides chrétiens », comme les appelle Joseph de Maistre, durent abandonner la lutte ouverte contre les traditions religieuses ancestrales.

On baptisa les idoles pour que la foule put continuer à les adorer. On christianisa les menhirs en les surmontant d'une croix. Les feux de

la saint Jean remplacèrent les feux qui s'allumaient en l'honneur du soleil. Les fontaines et les rochers guérisseurs furent placés sous l'invocation d'un Saint et c'est ainsi que la mythologie druidique survécut sous un déguisement chrétien.

Plus tard, l'Eglise reprit la lutte ; et le Concile de Tours, en 567, prescrivit de « chasser des églises les idolâtres qui observaient le culte des pierres ».

Le Concile de Nantes, en 658, déclara : « Qui-conque honore et adore les arbres et les pierres nie en quelque manière l'existence de son Dieu et renonce au Christianisme ».

Plus tard encore, deux Capitulaires de Charlemagne en 789 et en 794 prohibèrent le culte des fontaines, ordonnant aux prêtres de faire détruire les endroits consacrés.

Tout fut vain puisque les menhirs et les dolmens se dressent encore nombreux au-dessus des landes bretonnes et que le culte des fontaines s'est transmis jusqu'à nos jours.

CHAPITRE III

LA CONQUETE DE L'INDEPENDANCE DE NOMENOE A ALAIN BARBE TORTE (826-952)

LES INVASIONS NORMANDES

Les Princes Francs étaient las des révoltes continuelles des Bretons qui refusaient de se soumettre à leur autorité et contre lesquels il fallait mener d'incessantes et coûteuses expéditions. Aussi Louis le Débonnaire se décida-t-il à essayer avec eux d'une autre politique. S'il plaçait un Breton à la tête de ses compatriotes, peut être que celui-ci arriverait plus aisément à leur faire obéir à sa loi. Ce Breton d'autre part, devant sa situation à l'Empereur, ne pourrait manquer de lui rester fidèle.

C'est en partant de ce raisonnement que Louis le Débonnaire en 826, décida de confier à Nomenoé le gouvernement de toute la Bretagne. Qualifié à la fois de *missus imperatoris* et de Duc en Bretagne, *Dux in Britannia*, il prit ainsi à la fois figure de chef national et de fonctionnaire impérial. Si l'empereur le choisit pour occuper ce poste important c'est que, dit Dom Morice,

« il avait sujet d'être content de la manière dont ils s'était conduit. »

De fait, tandis que se décomposait aux mains du Débonnaire l'œuvre gigantesque du grand Empereur, Nomenoé fut, si l'on peut dire, « un fonctionnaire modèle ». Il resta constamment fidèle à l'empereur au cours de la querelle qui allait bientôt opposer ce dernier à ses fils révoltés contre son autorité. Mais d'un autre côté Nomenoé refusa également systématiquement son appui aux chefs Bretons impatients de secouer le joug des Francs. Son zèle, dit D'Argentré, le rendit suspect aux Bretons. Quoiqu'il en soit, jusqu'à la mort du Débonnaire la Bretagne, grâce à lui, resta calme. En 836 des pillards Wikings, avant-garde des bandes du Nord qui, un peu plus tard, ensanglanteront si longtemps le pays, débarquent dans le pays de Léon, et le duc de Bretagne réussit à obtenir leur départ par des cadeaux de vivres et d'argent.

Mais la mort de Louis le Débonnaire en 840, amène rapidement la liquidation de l'immense empire carolingien. Les fils du monarque se disputent la succession puis se battent. Charles le Chauve et Louis le Germanique triomphent à Fontanet, près d'Auxerre, de leur frère Lothaire et de leur neveu Pépin. Pendant cette guerre fratricide les grands feudataires s'agitent partout.

Il semble bien que, dès le début, Nomenoé n'ait reconnu qu'à grand peine l'autorité de Charles le Chauve dans l'apanage duquel se trouva placée la Bretagne. Ce n'est cependant pas lui qui est à

l'origine des troubles qui éclatent en Bretagne en 843 : il se borne à s'associer à Lambert, un Franc mécontent qui veut s'assurer de la possession du Comté de Nantes, donné par Charles le Chauve à un autre Franc, nommé Rainaud. Grâce à l'aide bretonne Lambert s'empare de Nantes, mais est chassé de la ville peu avant que les Normands ne viennent la ravager et la piller et massacrer une partie de ses habitants, dont l'évêque Gonard, assassiné à l'autel alors qu'il célébrait la messe.

A la fin de 843 cependant Nomenoé est en pleine révolte et a su rallier à lui tous les chefs breton. Non content de proclamer une indépendance de fait pour les territoires bretons, il pénètre dans les Comtés de Nantes et de Rennes, qui ne faisaient pas encore partie de la Bretagne, et il s'avance même jusqu'au Mans et Angers.

En 845 Charles le Chauve s'avance vers la Bretagne avec une puissante armée dans le but d'en finir avec la révolte des Bretons. La rencontre décisive eut lieu à Ballon, dans une plaine marécageuse située entre l'Oust et la Vilaine. Les soldats Francs et Saxons qui composaient l'armée de Charles furent enfoncés par les attaques impétueuses de la cavalerie bretonne. La défaite de Charles fut complète et il ne dut lui-même son salut qu'à la fuite. L'année suivante il dut se décider à traiter et il reconnut au Duc de Bretagne une indépendance de fait, concédant à Nomenoé une autorité quasi royale sur les territoires bretons.

La préoccupation essentielle de Nomenoé fut

de maintenir et de consolider l'indépendance qu'il avait acquise. C'est pour rendre son autorité inébranlable qu'il chercha à avoir la haute main sur l'épiscopat breton. Beaucoup des évêques étaient Francs, et l'autorité du Métropolitain de Tours, rayonnante depuis St Martin, lui paraît une influence étrangère qui s'oppose dans une certaine mesure à la sienne.

Pour combattre l'autorité des évêques Francs et les faire remplacer par des Bretons, Nomenoé sut s'assurer de l'appui de Saint Convoion, abbé de Redon, qui avait fondé un monastère sur les bords de la Vilaine : c'est ainsi que naquit l'Abbaye de Saint Sauveur qui sera le célèbre monastère bénédictin de Redon. En 848 Nomenoé accuse de simonie les évêques de Vannes, d'Aleth, de Cornouailles et de Léon, qui étaient Francs. Le métropolitain de Tours en appela au Pape, et Saint Convoion se rendit à Rome pour soutenir la plainte de Nomenoé. Le Pape condamna la simonie sans décider si les accusés étaient vraiment des simoniaques : « Il faut, dit-il, pour en juger, un Tribunal de douze évêques au moins et que les faits soient prouvés par soixante-douze témoins ».

Nomenoé ne se tint pas pour battu et réunit à Coatlou, près de Vannes un tribunal dont la composition n'était peut-être pas tout à fait régulière : quoiqu'il en soit, par des procédés dont les dictateurs de nos jours semblent avoir retrouvé le secret, il obtint que les accusés se déclarent eux-mêmes coupables d'avoir reçu des

présents pour les ordinations et qu'ils se démettent de leurs dignités. Nomenoé les remplaça immédiatement par des évêques Bretons dévoués à sa cause, et créa deux nouveaux diocèses bretons, ceux de Saint Brieuc et de Tréguier. Ces derniers s'ajoutent donc aux diocèses de Nantes, Rennes, Vannes, Aleth, Quimper et Saint Pol. De plus pour réaliser une plus grande indépendance religieuse de la Bretagne il s'efforce de briser la tutelle de l'Archevêque de Tours en érigeant l'évêché de Dol en archevêché. Au synode de Tours, vingt-deux évêques le menacent d'excommunication, et dès lors le haut clergé Franc va le poursuivre de son hostilité.

La paix de 846 cependant n'avait pas satisfait les ambitions de Nomenoé qui cherchait à s'assurer de la possession de marches le long des frontières bretonnes. En 850 il recommence la guerre et annexe définitivement les pays de Rennes, de Nantes et de Retz : la Bretagne est désormais constituée dans les limites qu'elle gardera jusque de nos jours. Mais Nomenoé poursuit sa marche victorieuse à travers l'Anjou et le Maine. Il se dirigeait sur Vendôme lorsqu'il mourut presque subitement le 7 mars 851. L'Eglise franque ne lui avait pas pardonné, et la légende dira que le saint évêque Maurille, mandataire de Dieu, l'avait sommé d'arrêter sa marche victorieuse. Sur son refus le seul attouchement de la crosse de l'évêque sur son front étendit Nomenoé raide mort.

Charles de Chauve voulut naturellement profi-

ter de la mort de celui à qui les Bretons ont depuis décerné le titre de « Père de la Patrie », pour reprendre la Bretagne. Mais devant le danger qui menaçait cette indépendance bretonne récemment acquise tous les chefs Bretons se rallièrent autour d'Erispoé, fils de Nomenoé. Une nouvelle fois l'armée bretonne écrasa l'armée franque, et Charles dut se réfugier à Angers où il conclut un traité de paix avec Erispoé. Ce dernier se voyait reconnaître le titre de Roi, dont son père ne s'était jamais paré, et la possession définitive des Pays de Rennes, de Nantes et de Retz.

Mais en 857 Erispoé périt, assassiné à la suite d'une conjuration dirigée par son cousin Salomon, et ce dernier s'empare du pouvoir. Une nouvelle fois Charles le Chauve croit pouvoir profiter des événements, mais le danger d'une nouvelle invasion franque réalisa à nouveau l'union entre les chefs Bretons qui se rallièrent à Salomon. Ce dernier voulut encore augmenter sa puissance et se mit à la tête d'une conjuration des grands vassaux de Neustrie et d'Aquitaine contre l'empereur Franc. Il prit même à sa solde des Normands qui ravagèrent, avec les Bretons, le Poitou, l'Anjou et la Touraine. Robert le Fort, qui avait reçu de Charles le Chauve la mission de protéger les pays entre Seine et Loire, vainquit plusieurs fois les troupes bretonnes. En vain Charles le Chauve appelle-t-il à son aide l'Eglise Franque : au Concile de Toul on menace les rebelles d'excommunication et on représente que

les Bretons ont toujours été soumis aux Francs, leur ont payé tribut, et que l'on ne pouvait empêcher les Evêques de Bretagne d'obéir à l'Archevêque de Tours. Plus tard, à Soissons, on rappelle au Pape que les Bretons sont des barbares n'ayant de chrétien que le nom...

Cependant Charles le Chauve doit traiter avec Salomon. Par le traité de Compiègne de 867 il reconnaît à ce dernier, en plus de la Bretagne, la possession des pays de Coutances et d'Avranches. Désormais Salomon signe ses actes : « Salomon Roi, par la grâce de Dieu, Prince de toute la Bretagne et d'une grande partie des Gaules. »

L'ambition de Salomon est satisfaite et, comme il l'a promis à Compiègne, il reste par la suite l'allié fidèle de Charles contre ses ennemis et surtout contre les Normands, qui deviennent un danger redoutable pour les Bretons comme pour les Francs. Salomon périt de mort violente, exactement comme son cousin Erispoé qu'il avait contribué à mettre à mort. Une conjuration se forma contre lui à l'instigation de son gendre Pascwiten, Comte de Vannes. Salomon fut capturé et assassiné après qu'on lui eut crevé les yeux. La légende ne se souviendra de lui que pour s'apitoyer sur son sort et elle en fera un martyr et un saint.

Pendant ces rivalités de Seigneurs que termine si souvent le poignard et ces luttes du Monarque contre les vassaux rebelles à son autorité et à celle de l'Eglise, grandit la menace normande entrevue sous Nomenoé.

Il y a longtemps déjà que les bateaux légers des Vikings sont apparus à la crête des vagues sur les rivages de France. Ils ont sillonné nos fleuves et viennent, de plus en plus nombreux, troubler l'eau calme des rivières bretonnes. Leur cor d'ivoire annonciateur de pillage sera pendant plus d'un siècle l'effroi des cités, des monastères, des hameaux. Les Ducs de Bretagne les combattent souvent, mais parfois seront heureux de s'en faire des associés dans des opérations de brigandage.

Quand des bandes, après avoir pillé Nantes, ravagèrent les bords de la Loire, Erispoé employa une tactique dont l'annaliste de Saint Bertin nous donnera maints exemples : il s'associa avec l'une d'elles pour attaquer l'autre et les détruisit toutes les deux.

Salomon plus tard traita avec quelques Normands et leur acheta des bateaux dont il voulut se servir sur la Loire contre Robert le Fort. Plus tard encore, il se joignit à une bande normande avec laquelle il mit à sac Le Mans et pilla le Maine.

Robert qui les atteignit près de Brissarthe trouva la mort dans le combat (866).

Trois ans après, Bretons et Normands furent ennemis, mais Salomon se sentant trop faible pour une expédition acheta la paix au prix de cinq cent vaches.

Il fut deux ans plus tard l'associé du Roi de France dans une expédition contre Angers où s'étaient installés les pirates du Nord.

L'année 888 fait époque dans l'histoire des invasions normandes. Pendant qu'en France on dépose Charles le Gros et qu'Eudes, fils de Robert le Fort, est élu Roi, le désordre en Bretagne est grand.

Aux compétitions habituelles pour la souveraineté des Comtés de Vannes, de Nantes et de Rennes, se sont ajoutées celles de Seigneurs de moindre importance comme les Comtes de Goello, de Léon et de Poher.

Les Normands descendus en grand nombre des régions de Basse-Seine et du Cotentin attaquent, dit Dom Morice, « avec tant de vigueur que tout le pays plie sous l'effort de leurs armes, de la rivière de Loire à celle du Blavet ».

Alain à Vannes et Judicael à Rennes, après s'être battus finissent par s'unir pour la résistance. Judicael trouva la mort dans un combat incertain, mais Alain réussit à gagner une bataille décisive qui délivra des pillards.

Par le prestige de cette victoire il va devenir pour la postérité « Alain le Grand, Duc du Pays de Bretagne par la Grâce de Dieu », et jusqu'en 907, année de sa mort, le pays jouit d'une demi-tranquillité.

Peu après les invasions recommencent. Les barques normandes réapparaissent sur la Loire, leur fleuve d'élection, dont ils ont si souvent pillé et repillé les rives. Ils incendient Nantes qui ne se relève de ses ruines que pour une destruction nouvelle.

En 911 le chef normand Rollon se convertit au

Catholicisme, traite avec Charles le Simple et à Saint Clair sur Epte, avec la suzeraineté du Cotentin et d'une partie de la Bretagne, il obtient le territoire qu'il occupe et qui sera désormais la Normandie.

Mais il y a une « deuxième Normandie », sédentaire, qui cherche à se former avec Théobald sur les bords de la Loire dont la sérénité des paysages a, sans doute, amolli les farouches pirates car ils s'y sont installés et y ont fait souche.

Entre ces deux « Normandies », une troisième, errante celle-là et faite de bandes agglomérées sous la conduite de Ragenold, vient encore faire l'assaut du Massif armoricain (919). C'est alors, dit la chronique de Nantes, l'immense désolation et la fuite dans l'épouvante de tous ceux qui ont quelque chose à sauver.

Quelques seigneurs confient à des barques de pêcheurs leurs trésors et leurs personnes et abordent en Grande-Bretagne.

Les moines emportent très loin ce qu'ils ont de plus précieux, les reliques des Saints, et trouvent asile pour les restes de Saint Magloire à Paris, de Saint Corentin à Marseille, de Saint Samson à Orléans, de Saint Méen à Thouars, de Saint Judicael à Saumur, de Saint Guénolé à Montreuil-sur-mer.

Pendant dix ans la France, où Robertiens et Carolingiens se disputent le trône, est impuissante, et la Bretagne sans réaction.

De ces années de massacres et de ruines nouvelles, les destructions de la plupart des monas-

tères nous sont connues avec certains détails. Mais la somme des dévastations aux cités ou aux hameaux de la part des barbares tient chez les vieux auteurs dans cette phrase laconique : « Tout fut incendié et renversé par les Infidèles »

En 931, après une révolte bretonne, la fureur normande n'épargna que le Comté de Rennes, soumis au fils de Rollon.

« Incon, chef des Normands, disent les chroniques, parcourut la Bretagne entière, fit périr la plupart des habitants et contraignit le reste à prendre la fuite. »

En 936, le petit-fils d'Alain le Grand : Barbertote, comte de Nantes qui avait fui en Grande-Bretagne, fit le bloc des émigrés, réussit un débarquement dans la région de Dol et, par une action énergique, délivra le pays.

Les Normands furent vaincus à Dol, Saint-Brieuc, Lancerf, Kerlouan. Il leur restait Nantes, mais Alain l'emporta d'assaut, grâce à l'ardeur de ses cavaliers. Il se rendit alors à l'église en action de grâces et on lit dans tous les auteurs que telle était la dévastation de cette ville qu'il ne parvint dans les ruines qu'en perçant son chemin l'épée à la main à travers les ronces.

Jean, abbé de Landevennec, le sacra Duc de Bretagne et sous sa direction la Bretagne comme la ruche au printemps se remet au travail, les champs se labourent, les fuyards reviennent, les

monastères et les cités réparèrent leurs ruines, Nantes renaît.

Le château réparé, on « entoure la ville d'un haut et épais rempart. »

En 944, les Normands s'emparèrent de la région de Dol et il fut impossible de les en déloger, mais le dernier sursaut de leur agitation guerrière reste localisé. Leurs bandes étaient définitivement assagies et vinrent se fondre dans la population locale.

Sous le règne d'Alain le Comte de Rennes, avec Juhel Beranger, resta dissident et hostile mais le Comte de Cornouailles fut son allié.

En France pendant ce temps les grands vassaux sont divisés : on est pour l'héritier de Charlemagne ou pour le descendant de Robert le Fort. La vraie France, celle du Centre, est Robertienne, les frontières sont Carolingiennes, et Alain aux Marches de Bretagne est l'associé du Roi du Centre dans la lutte qui, après des péripéties diverses, se terminera par l'avènement des Robertiens, devenus les Capétiens.

Cette attitude lui vaut une faveur : le Roi ordonne que tout serf réfugié en Bretagne sera libre et ne pourra être réclamé par son maître. On imagine que l'effet de cette mesure ne fut pas indifférente aux destinées bretonnes et que cette terre d'asile en recevra l'apport d'un esprit de révolte qui apparaîtra dans son histoire.

CHAPITRE IV

LA BRETAGNE PENDANT LA FEODALITE

La féodalité évoque pour nous l'image de l'immense château-fort dominant une multitude d'humbles toits, sentinelle dressée pour leur sauvegarde au milieu de paisibles foyers.

Pendant la dure épreuve des invasions normandes elle réalisa, en effet, l'aspiration de tout un peuple vers le groupement, la fortification et l'autorité qui commande et qui défend.

Plus tard, le monde féodal fut, en réalité, une association de grands propriétaires terriens que des coutumes reliaient entre eux par des droits et des devoirs, et qui épuisèrent pour la plupart leur ardeur guerrière dans des querelles de partages, de successions ou de mariages.

L'organisation féodale était déjà en puissance dans la période romaine avec la division du sol en grandes villes.

Elle s'affirma par les concessions de terres et de privilèges de la monarchie mérovingienne cherchant à s'assurer des appuis guerriers, mais

s'organisa surtout pendant le régime carolingien avec Charlemagne, accordant des bénéfices sous forme de terres prélevées sur le domaine royal, et avec Charles le Chauve octroyant, par le Capitulaire de Kierzy, l'hérédité des donations de fiefs.

On peut dire qu'elle fut terminée quand les châteaux-forts créés contre la menace normande permirent aux Seigneurs de braver la puissance royale.

Nulle part, dans la période féodale, il n'y eut de tendance à l'unité, nulle part — ni en Bretagne, ni ailleurs — d'idée nationale.

« La France, dit Imbart de la Tour, ressemble à un grand miroir brisé dont les morceaux ne reflètent plus que des membres épars de son être. »

Les comtés sont de petits états dont les comtes sont plus que rois. « Il y eut, dit Guizot, confusion du droit de propriété et du droit de souveraineté. Propriétaires, chefs d'armée, juges, ils perçoivent des tailles, exigent des corvées, encaissent des péages et en revanche assurent la protection contre les voisins ».

A la fin du X^e siècle en Bretagne et pendant la première moitié du XI^e siècle, trois Comtes s'appuyant sur les seigneurs de moindre importance, vicomtes ou barons, et sur les féodaux ecclésiastiques, évêques ou abbés, se disputèrent la suzeraineté : ceux de Rennes, de Nantes et de Cornouailles.

Aux frontières sont deux puissantes maisons : celle de Normandie et celle d'Anjou qui réclament aussi leur droit aux terres ou à l'hommage des Seigneurs bretons.

L'une prétend tenir ce droit de la suzeraineté du Roi de France, et elle a les sympathies des Normands assagis qui se sont installés dans la région de Dol et aux bords de la Loire.

L'autre se réclame de son origine bretonne et désigne comme son premier auteur un Breton de Rennes, Tortulf le Chasseur.

Alain Barbetorte en mourant (952) avait prévu les difficultés de sa succession. Dans une réunion d'Evêques et de Seigneurs, il avait désigné pour son successeur son fils légitime en bas-âge auquel il avait donné pour tuteur un puissant seigneur d'origine normande, le Comte de Blois.

Les précautions sont vaines. L'héritier légitime et les deux bâtards d'Alain qui, tour à tour, se succèdent, sont aux prises avec Foulques d'Anjou et Conan le Tort, comte de Rennes.

Ils trouvent tous la mort dans des circonstances suspectes.

Conan s'empare de Nantes et s'intitule Duc de Bretagne.

La Maison de Rennes dont il est le chef et qui occupe la scène jusqu'en 1066 sera toujours hantée par la menace de l'Anjou ou de la Normandie, et sa politique sera de neutraliser l'une par l'appui de l'autre.

Dans les luttes de cette époque, la France est absente et tandis que les Carolingiens avec Char-

les le Chauve notamment prirent part aux querelles des Bretons, les premiers Capétiens restèrent spectateurs.

C'est que le royaume d'alors n'était plus qu'un titre et que la force c'était la Féodalité.

Conan qui partage avec le Duc de Normandie le titre de fondateur de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, a cru s'attirer l'Anjou, avec lequel il avait eu quelques difficultés, en épousant une princesse angevine. Il n'y réussit pas et trouva la mort dans une bataille que lui livra le terrible Foulques son beau-frère. Son fils Geoffroi dut batailler encore contre Foulques qui n'abandonna pas ses visées sur Nantes, puis soucieux de contracter une alliance supérieure à celle des Comtes d'Anjou, il épousa la sœur de Richard, duc de Normandie et lui donna en mariage sa propre sœur.

La fin de son règne fut paisible, mais quand il mourut à Rome en 1068, au cours d'un pèlerinage, il laissa une situation difficile.

Alain III, le successeur, n'avait que 11 ans, et sa mère, la Normande Havoise, dut faire face à des entreprises angevines et à une révolte paysanne, réaction mal conduite et bientôt réprimée de compagnons hardis, lassés sans doute des exactions et des pillages continuels de leurs moissons.

Le jeune Duc ne fut d'abord qu'un mauvais diplomate et il eut à lutter à la fois contre l'Anjou et la Normandie. Il intimida l'Anjou, mais après avoir réglé d'anciens litiges de succession avec Alain Cagnard, Comte de Cornouailles, il osa re-

fuser l'hommage à son cousin Robert de Normandie.

La Normandie envahit alors le pays de Dol. Alain s'empressa de faire la paix et reprit les traditions paternelles.

« Dans une entrevue au Mont Saint-Michel, disent les Bénédictins, Alain fit hommage à Robert et ils vécurent depuis dans une parfaite union. »

A la mort de sa mère Havoise, une nouvelle querelle de succession éclata. Son frère Eudon qui a reçu en partage le Penthièvre et Tréguier, ne voulut pas rendre hommage et entendit vivre en Comte indépendant.

Soutenu par le Vicomte de Dinan, il prit les armes, mais battu à Lehon (1034) il dut se réfugier à Guingamp, demanda grâce et les deux frères firent la paix.

La même année, Robert de Normandie qui partait en Terre Sainte, confia à Alain la tutelle de son fils bâtard, le futur Guillaume le Conquérant.

Il meurt l'année suivante en cours de route et à l'annonce de sa mort la Normandie se soulève.

Le Duc de Bretagne entre en campagne pour dompter la révolte et semble maître de la situation quand il meurt empoisonné (1040).

Conan II, son fils, n'avait que trois mois. Eudon qui s'était emparé de l'enfant s'empara aussi de la régence et s'empressa de nommer au Comté de Rennes un bâtard d'Alain nommé Geoffroi.

En âge de porter les armes, Conan va secouer le joug et se battre avec succès, à la fois contre Eudon et Geoffroi, qui, cependant, avaient l'appui de Nantes.

Sa position consolidée en Bretagne, il eut le tort d'abandonner la politique traditionnelle de sa famille. Il se mit à dos la Normandie et l'Anjou.

Après s'être battu contre les Normands et pendant que le bâtard Guillaume, qui va devenir Guillaume le Conquérant, fait ses préparatifs d'invasion de l'Angleterre, il entreprend une expédition dans le Bas-Anjou et meurt devant Château-Gontier, empoisonné, dit-on, comme son père, par un émissaire du Duc de Normandie (1066).

Avec lui s'éteignit la Maison de Rennes et l'hégémonie passa à la Cornouailles, dont le Comte Hoel devint, par le jeu des héritages, Duc de Bretagne.

Son cousin en mourant lui avait laissé le Comté de Nantes (1051). La mort de son père, Alain Cagnard, l'a fait Comte de Cornouailles (1058) et sa femme Havoise, sœur unique de Conan, lui donna Rennes et Vannes (1066).

Geoffroi, le bâtard d'Alain III, qui aurait pu faire figure de prétendant, ne trouva aucun appui.

Des sept Comtés de Bretagne, Hoel en eut quatre.

Les autres Comtes qui règnent sur le Penthièvre, le Porhoet et le Léon, avaient cédé aux

promesses de Guillaume le Conquérant et fait voile avec lui pour la conquête de l'Angleterre.

Dans la querelle qui, tout de suite après la conquête, opposa à propos du Maine le nouveau Roi d'Angleterre à Foulques Rechin Comte d'Angers, Hoel prit fait et cause pour l'Anjou. L'arbitrage d'un prélat termina heureusement les hostilités à la veille d'une grande bataille et le Duc de Bretagne, comme autrefois Alain III, se rangea bientôt à côté du Duc de Normandie.

Pendant que le conquérant était, de nouveau, accaparé en Angleterre à réprimer une rébellion formée par un de ses anciens lieutenants, Raoul de Montfort qui est, d'ailleurs, un Breton, le Duc de Bretagne fit face, lui aussi, à une révolte conduite par Eudon de Penthièvre et le bâtard Geoffroi.

Le rebelle d'Angleterre, battu en Angleterre, prit la mer et vint se joindre aux rebelles bretons.

A l'appel de Hoel le Roi d'Angleterre accourut et vint menacer Dol, mais Guillaume a, sans doute, d'autres soucis, car la lutte se poursuivra entre Bretons et ne se terminera qu'en 1079 à la mort d'Eudon.

La grande affaire de Dol qui renaît en 1076, projette une clarté sur les mœurs du clergé de l'époque et sur les luttes de Tours contre les tentatives de séparatisme religieux breton.

L'Evêché de Dol était occupé par un prélat du nom de Juhel qui avait, dit-on, acheté sa mitre à Alain III, pris femme publiquement, et on l'ac-

cusait d'avoir doté ses filles des revenus de l'Eglise.

Le Pape Grégoire VII fut saisi de l'affaire. Juhel, excommunié, fut remplacé par Even, Abbé de Sainte-Melaine, qui reçut même la promesse du Pallium, insigne de la dignité archi-épiscopale, à condition de se présenter à Rome pour répondre aux plaintes de l'Archevêque de Tours.

Une réclamation de Tours à Rome remit tout en question. L'affaire fut portée devant le Concile de Poitiers et se termina d'une façon inattendue: l'Archevêque de Tours fut accusé de simonie et l'Evêque de Dol de meurtre. Tous deux furent interdits.

Plus tard, l'Archevêque de Tours et Even durent se rendre à Rome pour plaider leur cause. Even se défendit mal et le Pape lui enleva l'insigne archi-épiscopal.

Le Concile de Saintes en 1081 sembla clore l'affaire en déclarant solennellement que les Evêques Bretons doivent obéir au Métropolitain de Tours, mais elle reparaitra cent ans plus tard.

Cet épisode de l'histoire ecclésiastique bretonne dans lequel on voit apparaître la sévère figure du moine Hildebrand devenu Grégoire VII, n'était qu'un petit chapitre de l'œuvre de réformation entreprise alors par la Papauté.

Dans la Féodalité le monde des Evêques fut un monde de seigneurs : il en a les qualités et aussi les défauts. La couronne appartenant à l'aîné, le refuge des puînés fut souvent l'Eglise

et sous la robe ils restaient guerriers ; on en vit souvent jeter le bâton pastoral pour prendre l'épée comme ce bâtard d'Alain Barbetorte, devenu Comte de Nantes, qui garda sous l'habit laïque les revenus de l'Eglise qu'il avait quittée.

La Simonie, grande accusation qui fut à l'origine de l'affaire de Dol, fut la raison de bien des Conciles. Beaucoup d'Evêques s'étaient mariés et Juhel ne fut pas le seul à prélever sur les bénéfices et les dîmes la dot de ses enfants.

De nombreuses communautés religieuses éparpillées sur le sol breton, de Landevennec au Mont Saint-Michel ou à Redon, avaient aussi perdu l'ardeur au travail, la simplicité et l'austérité qui avaient fait leur richesse et leur autorité morale.

Quand Abailard, fondateur de la philosophie du Moyen-Age, fuyant son ermitage du Paraclet se retira au Monastère de Saint-Gildas sur les côtes solitaires du Morbihan, il trouva les moines « mille fois pires, dit-il, et plus féroces que des païens ». Il ajouta : « Les moines ne dissimulaient nullement leur vie honteuse et leurs mœurs indomptables ».

Ce fut l'œuvre de Grégoire VII d'arracher des autels les prêtres mariés et simoniaques.

Pour que l'Eglise échappât aux laïques, il voulut avec force, et il l'obtint, qu'elle cessât d'être laïque elle-même.

Son action secondée par de pieux moines comme ceux de Cluny, trouva en Bretagne des apôtres comme Robert d'Arbrissel, fils d'un prê-

tre du diocèse de Rennes et fondateur du monastère de Fontevrault, qui parcourut la Bretagne, la Normandie et l'Anjou, prêchant contre la simonie, les mariages des prêtres et menaçant des peines éternelles les mauvais seigneurs, les mauvais évêques et les mauvais moines.

A la mort de Hoel (1084), Alain Fergent, son fils, ne s'imposa qu'après s'être rendu maître de Rennes, dont il dut faire le siège et triompher du Penthievre qui lui fit longtemps une guerre sournoise.

Ce petit homme chétif qu'on nous dépeint de physionomie sombre et d'aspect maladif, osa résister aussi à Guillaume le Conquérant qui exigeait de lui l'obéissance, mais après avoir montré sa force devant Dol assiégée par les Normands, il eut l'habileté de traiter. En gage d'amitié, le Roi d'Angleterre lui accorda en mariage sa fille Constance (1086).

Cette alliance fut courte, le roi d'Angleterre mourut l'année suivante et Constance trois ans après.

Alain crut alors prudent de se tourner vers l'Anjou, et toujours fidèle à la politique des mariages épousa Ermengarde, fille de Foulques Rechin ; mais les préoccupations des grands féodaux se portaient déjà bien au-delà de leurs frontières.

L'Eglise en quelque sorte rajeunie et fortifiée de l'autorité de Grégoire VII songeait à détourner vers un but chrétien les ardeurs guerrières des chevaliers.

L'esprit aventureux des Normands, fondant les Deux Siciles et conquérant l'Angleterre, avait été une révélation.

La Papauté prit l'initiative des Croisades. Les pèlerinages en Terre Sainte, imposés souvent à de notables pénitents comme ce Foulques Nerra qui mourut à Metz au retour de Jérusalem, avaient révélé la grande misère des Lieux Saints et les menaces des Turcs contre la Chrétienté.

Le Concile présidé par Urbain II à Clermont (1095) et la parole ardente de moines comme Pierre l'Ermite, unirent dans le même enthousiasme contre les « infidèles » les Seigneurs et le peuple. L'écho des « Dieu le veut » retentit aussi en Bretagne et Alain Fergent, même suivi de ses ennemis, comme le Seigneur du Penthievre, s'enrôla dans l'armée de Robert Courteheuse, où voisinèrent des Bretons, des Normands et des Français du Centre.

Ce fut en Bretagne la vraie Trêve de Dieu pendant les cinq années d'absence des Seigneurs et l'autorité de l'Angevine Ermengarde suffit à contenir toutes les impatiences.

Pendant que les comtes de Flandre, de Toulouse et les Normands d'Italie recevaient en Palestine des couronnes, le gros Robert qui n'était parti, dit-on, que par désœuvrement, trouva au retour son trône d'Angleterre occupé par son frère Henri Beauclerc.

Il trouva aussi contre lui son ancien compagnon d'armes Alain Fergent et dans la bataille de Tinchebray (1106) qui opposa les deux frères,

ce sont les Bretons qui décidèrent de la journée.

Robert finira sa vie en prison et Alain qui, peut-être comme beaucoup de Seigneurs de l'époque, n'a rapporté de Croisade que la tristesse d'un grand espoir déçu, termine la sienne sous la bure au Monastère de Redon.

Les dernières années de son règne sont consacrées, disent les vieux auteurs, à rendre la justice, à réformer les abus et à embellir des églises.

Il eut dans tous les cas le souci de s'abriter sous la suzeraineté anglaise et pour cimenter l'union son fils Conan épousa une fille naturelle du Roi d'Angleterre.

En 1113 Henri Beauclerc et Louis le Gros se réunirent à Gisors pour régler leurs différends. Le Roi de France reconnut au Roi d'Angleterre le Comté de Belleme, le Mans et toute la Bretagne.

Quand plus tard Louis le Gros qui sera fort de l'appui de l'Anjou et des Flandres, cherchera à évincer Henri Beauclerc pour établir un fils de Robert, Conan III, qui avait succédé à son père, restera vassal fidèle de son beau-père.

Les actes de Bretagne laissaient insinuer qu'il ne tarda pas à reconnaître l'infidélité de sa femme ; dans tous les cas ses suppositions furent grosses de conséquences car il quitta le service du Roi d'Angleterre pour celui du Roi de France.

Louis le Gros reçut alors son aide pour ses expéditions contre le Comte d'Auvergne et le Duc de Bourgogne aidé des Allemands. Mais son suc-

cesseur Louis VII ne réussit pas toutefois à l'entraîner, peu avant sa mort, dans le douloureux échec de la Deuxième Croisade (1147).

Plus tard, en déshéritant un fils qu'il ne croit pas le sien, Conan III fera naître un véritable conflit de succession.

La Bretagne sous le règne de Conan III connut une certaine agitation. Le fils du Comte de Pen-thièvre impatient d'avoir des terres où il pût « vivre sans maître », fut en lutte deux ans contre son père. Olivier de Pontchateau « homme d'un naturel féroce, violent, emporté et toujours armé pour répandre le sang de ceux qui s'opposaient à ses volontés » passa sa vie en pillage et en repentirs, et seule l'excommunication put en avoir raison.

Robert de Vitré à qui « ses vexations contre « ses sujets » attirèrent des réprimandes ducaltes, obtint l'appui des Seigneurs de Mayenne, de Laval et de la Guerche et batailla longtemps contre les soldats de son Suzerain.

Des conflits de ce genre sont fréquents entre le Duché et les Baronniees où Conan, personnage, dit-on, hautain et de caractère vif, intervint le plus souvent avec vigueur.

Il prend part aussi aux démêlés de l'Eglise contre les usurpateurs de biens ecclésiastiques comme ce Raoul de Montfort qui s'était approprié les terres de Saint-Meen. Les Evêques aussi s'insurgèrent contre eux et les excommunièrent.

Le Concile de Nantes qui se tint en 1127 sous le

règne de Conan III fut d'une grande tenue, digne de l'époque de Saint Bernard.

Il condamna solennellement les mariages incestueux, les bénéfices héréditaires dans les familles de prêtres, le droit des nobles s'attribuant les biens de l'époux qui décède le premier et ce droit affreux des pillards d'épaves que revendiquèrent farouchement les seigneurs de Léon.

Pendant ce temps, de nouvelles Abbayes s'élevèrent. Les blancs Cisterciens vinrent opposer en Bretagne la règle sévère de Saint Etienne aux noirs Bénédictins dont les riches monastères étaient déjà éparpillés en Bretagne.

Les premiers s'établirent à Begard à côté d'un ermite qui vivait d'aumônes (1130), puis au Relecq, d'autres peu après à Langonet, puis à Boquen, à Saint-Aubin des Bois à Lanvaux et à la Vieuville. Ils apportèrent avec eux leur « charte de charité » avec une atmosphère d'austérité et de pauvreté, proscrivant le luxe dans le couvent et dans l'Eglise, où de sombres vêtements de futaine et de laine remplacèrent les chasubles brodées d'or et d'argent.

A la même époque apparurent aussi probablement les premiers Augustins, à Sainte Rille, Saint Jean des Prés et Sainte Croix de Guingamp, moines mendiants qui, la besace à l'épaule, parcouraient les campagnes, se mêlant au peuple et lui montrant par l'exemple la vertu chrétienne du renoncement et de la pauvreté.

Conan III avait tout fait pour écarter du trône son fils Hoel qu'il enveloppait dans l'aversion

qu'il portait à sa femme et, pour assurer la couronne à Berthe sa fille, il lui chercha un appui en la mariant à Alain le Noir, personnage mi-Breton, mi-Anglais.

Berthe devenue veuve, il s'empressa de lui donner pour deuxième époux un Breton de bonne souche, Eudon de Porhoet, ancêtre des Rohan.

Ses efforts pour la perennité de sa Maison furent vains et sa mort en 1148 fut le signal d'une guerre civile.

Rennes se rangea sous la bannière de Porhoet, Nantes et Quimper reconnurent Hoel le déshérité, mais le Plantagenet Henri II d'Angleterre déjà possesseur de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et de l'Aquitaine, crut l'heure venue de s'emparer de la Bretagne et sut le faire par étapes. En 1155 il arma le jeune Conan IV, fils d'Alain le Noir et par lui, après diverses péripéties, chassa Eudon tandis qu'à Nantes son frère, le jeune Geoffroi Plantagenet, supplantait Hoel.

La mort de Geoffroi I (1158) précipita un peu les événements. Henri II apparut en Bretagne sous prétexte de recueillir la succession de son frère à Nantes et, selon la formule de justification commode de tant d'agresseurs « pour terminer les guerres intestines dont cette province était affligée ».

Conan IV que les transfuges du parti d'Eudon avaient acclamé comme Duc de Bretagne ne put cependant que se soumettre et fit don au

Roi d'Angleterre de Nantes et des territoires entre la Vilaine et la Loire.

Pendant qu'on se disputait le duché, les vicomtes de Basse-Bretagne se faisaient aussi la guerre et aux horreurs guerrières s'ajouta une famine dont Dom Morice dit « qu'elle contraignit les hommes à manger la terre et même leurs propres enfants ».

Peu après reparut Eudon de Porhoet qui, avec l'appui de la France et des seigneurs bas-bretons, groupa le faisceau des mécontents, mais la prise de Fougères par les Anglais termina ce sursaut de révolte.

Henri II, héritier des appétits normands et angevins, n'hésita pas et imposa le mariage de son fils Geoffroi II, âgé de huit ans (1166) à Constance, fille de Conan, âgée de cinq ans.

L'année suivante, Conan IV dut se résigner à abdiquer et, dernier des Ducs cornouaillais, il se retira dans sa terre de Guingamp où, parmi les moines de Begard, il termina ses jours (1171).

Les années de domination sur la Bretagne de Henri II, gros Plantagenet rouquin, sensuel, violent et querelleur, furent des années effroyables.

La révolte fut partout ; ce ne fut pas toutefois la lutte de tout un peuple contre un oppresseur étranger, mais une rébellion de châteaux contre un suzerain ennemi des châteaux.

Il en avait, dit-on rasé cent quarante en Angleterre en une année.

La guerre conduite par Eudon de Porhoet, Raoul de Fougères ou Guyomard de Léon, couve

ou se rallume, ici ou là, et ne s'éteint jamais pendant quinze ans.

Eudon est un Breton têtu qui représente plus ou moins Louis VII, le pâle suzerain de France impuissant devant l'Anglais qui lui a déjà ravi ses territoires et sa femme. En effet, chaque fois qu'il est battu — et il le fut souvent — c'est à la Cour de France qu'il demande asile et sans doute aussi de nouvelles forces.

Raoul de Fougères avec ses ruses et ses volteface, semble un mâtiné de Normand, ami un jour d'Eudon qu'il quitte, puis emprisonne pour redevenir encore son ami.

A chaque rébellion Henri II accourt. En 1167 il prend pour otage la fille d'Eudon qu'il viole pour punir son père.

L'année suivante il ravage le Porhoet et la Cornouaille, rase des châteaux et s'en va furieux d'un échec devant les murailles imposantes de Lehon.

Plus tard il se venge encore d'Eudon, ravage ses domaines le condamne comme rebelle à perdre tous ses biens et le contraint à l'exil.

En 1173 la révolte est plus dure : aux Bretons se sont associés les fils du Roi dressés contre leur père, et Henri doit faire appel à des bandes de mercenaires du Brabant, que le peuple appelle les Routiers « parce qu'ils sont toujours en route pour le vol ou l'incendie ».

Après la bataille de Dol et de la Guerche où les Anglais ont le dessus, tout semble apaisé. C'est tout au moins, la trêve : trêve de misère où les

seigneurs dont les châteaux sont ruinés n'ont que l'abri des forêts et où la disette et la famine continuent l'œuvre de mort des batailles.

En 1175, le Roi d'Angleterre s'est réconcilié avec ses fils et Geoffroi, qui a bientôt vingt ans, est envoyé en mission en Bretagne.

Il fit abattre les fortifications des rebelles, enlever à Eudon Ploermel, Vannes et le Comté de Cornouaille, puis obtint la soumission de Guyomard de Léon.

Six ans après, il épousa enfin sa fiancée Constance et, sagement conseillé par Rolland de Dinan, « il s'appliqua à gagner les cœurs des seigneurs bretons tout en cultivant les bonnes grâces du roi son père ».

Mais les haines de famille et les traités perfides étaient restés dans les traditions des Plantagenet. Geoffroi disait lui-même : « il est dans la destinée de notre famille de nous haïr. C'est notre héritage et aucun de nous n'y renoncera jamais ».

Bientôt Henri II et ses fils furent, de nouveau, ennemis. Geoffroi ne fut peut-être pas le moins perfide. Dans une médiation qu'il sollicita entre son père et son frère Richard, il n'a qu'un but : le vol. Se faisant fort de ramener Richard au devoir, il obtient la permission d'entrer au château de Limoges et en profite pour enlever l'or et l'argent d'une chasse.

« Assuré de cette proie, dit Dom Morice, il vient retrouver son père et lui demande

la prolongation de la trêve jusqu'au lendemain.

On la lui accorde. A peine eut-il passé la rivière qu'il déclare la trêve finie et paye les Brabançons de son butin sacrilège. »

Son père et lui se font bientôt la guerre. Le coléreux Roi d'Angleterre met le siège devant Rennes et brûle une partie de la ville avec l'Abbaye de Saint Georges. Ils se réconcilient bientôt et Geoffroi obtient la jouissance du Duché de Bretagne. Entre temps, il s'était brouillé avec Rolland de Dinan et avait brûlé son château de Becherel.

En 1185, dans la célèbre Assise de Rennes, il réforma l'ancienne loi celtique de succession appelée par les Irlandais Galhā Cine (qui veut dire établissement de famille) qui était le partage égal entre les enfants.

Désormais l'aîné seul héritera du domaine tout entier et les cadets n'auront plus leur terre qu'en viager.

Réconcilié avec ses anciens adversaires bretons qui assistaient à cette séance solennelle, il crut pouvoir revendiquer l'Anjou, domaine de ses ancêtres. Repoussé par son père auquel il l'avait réclamé, il pensa l'obtenir du jeune Roi de France, Philippe-Auguste, qui en était le Suzerain.

Reçu avec toutes sortes d'égards à Paris, il mourut d'une chute de cheval au cours d'un tournoi donné en son honneur (1186).

Constance, sa femme, commençait une grossesse et accoucha huit mois après d'un fils auquel on donna le nom d'Arthur.

Des révoltes se produisirent peu après en Basse-Bretagne, que Henri II fut obligé de réprimer. Il ne crut pas prudent pour son autorité de laisser tomber en quenouille la couronne ducal et il s'empessa de la donner à son parent le Comte de Chester, en le mariant à la veuve de son fils, mais quand il mourut deux ans après, les Bretons s'empressèrent de chasser l'Anglais qu'il leur avait imposé.

Richard Cœur de Lion, le nouveau Roi d'Angleterre, n'intervint pas et pendant six ans il eut d'autres soucis que la Bretagne.

En 1190 il avait pris la mer avec Philippe-Auguste pour la Troisième Croisade où il avait, en digne Plantagenet, monnayé le mariage du jeune Arthur à l'escale de Sicile pour obtenir de l'or dont il avait besoin ; et il l'avait déclaré solennellement son futur héritier.

A son retour de Palestine, jeté par la tempête sur les côtes dalmates, il devait rester treize mois prisonnier du Duc d'Autriche.

Rentré en Angleterre, il lui fallut régler ses différends avec Jean sans Terre et le Roi de France ; c'est alors seulement qu'il put s'occuper des Bretons. Une assemblée réunie par Constance à Rennes qui avait remis la couronne ducal au jeune Arthur lui parut une rébellion. Il compta ses forces, se crut trop faible et prit le parti de la ruse.

Il écrivit à Constance une lettre amicale la conviant à Bayeux avec son fils pour traiter de quelques affaires importantes. La Duchesse vint seule et fut arrêtée à Pontorson par le Comte de Chester, le mari qu'elle avait répudié.

A la nouvelle de cet attentat, la Bretagne s'émut. Le jeune Arthur fut caché de château en château par André de Vitré et enfin en lieu sûr à Brest.

La fureur du Roi fut telle, dit-on, qu'il brûla même des habitations paysannes, « faisant périr par la fumée ceux que son épée ne pouvait atteindre ».

Des « routiers » à ses ordres se mirent en campagne, à la recherche du jeune fugitif, mais la Bretagne s'étant soulevée de la Cornouaille au Goello et au Vannetais, les bandes meurtrières durent rebrousser chemin à Carhaix.

Bientôt l'Evêque de Rennes et les barons qui avaient la garde de l'enfant ne le crurent pas à l'abri sur le sol breton et l'entraînèrent à Paris dans l'asile de la Cour de France.

La Bretagne ne fut toutefois pas longtemps unanime autour du jeune Arthur. Le Roi d'Angleterre était habile, vrai cœur de lion mais dans une peau de renard. Si Philippe-Auguste avait le Duc, il avait la Duchesse et il sut s'en servir.

Constance fut remise en liberté. André de Vitré, en échange de sa soumission, reprit ses terres de Bretagne et d'Angleterre ; Robert, son frère, reçut une pension annuelle de cent marcs d'argent. Où la ruse avait d'abord échoué, la fi-

nesse réussit si bien que dans la guerre des deux Rois il y eut des Bretons dans les deux camps jusqu'au jour où Innocent III brandit la foudre de l'excommunication et obtint des adversaires une trêve de cinq ans.

Peu après, Richard termina ses jours au cours d'une de ces opérations où se croisent l'esprit de fiscalité et de brigandage. Un seigneur du Limousin avait trouvé un trésor et le Roi qui prétendait se l'approprier reçut, en l'assiégeant dans son château, une blessure dont il mourut (1199).

A l'ouverture de la succession d'Angleterre se présentèrent Jean sans Terre, le frère que Richard sur son lit de mort avait fait son héritier, et Arthur de Bretagne, fils de Geoffroi, dont Jean n'est que le puiné. Arthur invoquait la coutume et se réclamait, en outre, de l'acte solennel signé en Sicile.

L'Anjou, la Touraine, le Maine et la Bretagne furent en faveur d'Arthur. L'Aquitaine et la Normandie pour Jean.

Le trésor des Plantagenet, habilement distribué par l'Anglais, triompha des hésitations de bien des Seigneurs. L'argent est, dit-on, le nerf de la guerre ; il le fut en l'occurrence et la noblesse bretonne ne fit pas derrière un enfant le bloc qui lui aurait permis peut-être de reconstruire à son profit le royaume des Plantagenet.

En ce temps, d'ailleurs, l'esprit d'aventure de bien des Seigneurs les incitait à écouter la voix d'Innocent III, préoccupé d'une nouvelle Croisade et plusieurs d'entre eux, conduits par le moine

Helluin, allèrent tenter en Syrie la gloire et le profit.

Jean sans Terre fut donc Roi d'Angleterre, mais la réaction du Roi de France Philippe-Auguste ne se fit pas attendre. Il envahit la Normandie pendant que les Bretons avec leur jeune Duc se présentaient à Angers, au Mans et à Tours pour en prendre possession.

Pendant une trêve à la lutte des deux monarques, Arthur fit hommage au Roi de France pour le Poitou, le Maine, la Touraine et l'Anjou, et au Roi d'Angleterre, son oncle, pour la Bretagne.

Il avait seize ans et brûlait de se signaler par des exploits guerriers. Le Poitou qui lui avait été attribué et que tenait la vieille Reine Eléonore d'Aquitaine lui en fournit l'occasion.

Il vint mettre le siège devant Mirebeau et se fit prendre par le Roi d'Angleterre, accouru au secours de sa mère. Ce que Richard Cœur de Lion avait tenté, Jean sans Terre l'avait réalisé : tenir à sa merci le Duc de Bretagne.

Le malheureux Arthur fut enfermé à Falaise, puis à Rouen. Jean sans Terre, résolu à s'en débarrasser, chercha autour de lui des assassins, n'en trouva pas et se fit lui-même l'exécuteur de son neveu (1203).

La scène qu'on retrouve dans nos vieux auteurs est effroyable : Jean sans Terre fait chercher son neveu en prison, l'emmène pour une promenade à cheval. Sur une falaise, en bordure de la mer, il donne de l'épée à son cheval et blesse Arthur d'un grand coup d'épée. Le jeu-

ne homme tombe en criant merci. Jean sans Terre, qui a bu pour se donner du courage, le saisit par un pied et cherche à le traîner à la mer, mais la victime se débat et pousse des cris lamentables « Jean le prend alors par les cheveux, lui enfonce l'épée dans le cœur, la retire dégouttante de sang et lui fend la tête de deux autres coups. Cela fait, il traîne le cadavre jusqu'au bord du rocher et le précipite dans les flots ».

Un témoin, Pierre de Mauliac, assistait à l'exécution et la nouvelle de l'assassinat se répandit rapidement à la Cour de France et en Bretagne.

Philippe-Auguste somma le Roi meurtrier de comparaître devant la Cour des Pairs. Jean fit défaut et fut condamné à mort et à la confiscation de ses domaines. Philippe pour exécuter la sentence rentra en Normandie, prit Rouen et conquiert rapidement l'Anjou, le Maine et le Poitou.

L'Eglise de France avait aussi, peu auparavant, remporté une victoire :

L'affaire de l'Evêché de Dol qui, depuis Nomenoé, occupait par intervalles la scène ecclésiastique, que Saint Bernard, lui-même, n'avait pas terminée, reçut enfin sa solution. Le Jugement en fut rendu au Palais de Latran en juin 1199 : le Pape ordonna que l'Eglise de Dol serait soumise à Tours ; que les Evêques de Bretagne rendraient à l'Archevêque de Tours l'obéissance qu'ils lui devaient et que les Evêques de Dol ne pourraient jamais prétendre à l'insigne archiepiscopal.

Cette décision fut grosse de conséquences, car elle rendait le Roi de France presque maître de l'élection des Evêques que le Métropolitain de Tours avait droit de rejeter ou de confirmer.

A la mort d'Arthur, Constance sa mère était déjà au tombeau.

Son mariage avec le Comte de Chester rompu, elle avait épousé le poitevin Guy de Thouars dont elle avait eu trois filles.

La succession aurait pu être tragique, car si le Roi d'Angleterre détenait Aliénor, la sœur d'Arthur, et réclamait en son nom la Bretagne, Philippe-Auguste avait les filles de Constance.

Normalement c'était Alix, l'aînée qui devait recueillir la succession du duché : Philippe-Auguste s'en fit confier la tutelle et finalement la maria à un Capétien, Pierre de Dreux, arrière-petit-fils de Louis VI le Gros, qui devint ainsi Duc de Bretagne. Et de cet acte d'autorité naquit une ère nouvelle pour les Bretons (1212).

CHAPITRE V

LE DEBUT DE LA PERIODE CLASSIQUE

Le début de cette période classique commence avec Pierre de Dreux qu'on appela Mauclerc à la fin de sa carrière à cause de ses démêlés avec le clergé. C'était un homme très intelligent que Michelet déclare avoir été le premier de son temps. Il fit hommage lige à Philippe-Auguste et, maître de la Bretagne, il se montra très jaloux de son autorité, n'étant retenu par aucun scrupule contre les Seigneurs et le Haut-Clergé. Il commença par agir, contre de gros propriétaires comme Henri de Penthièvre, Amaury de Craon ou le sire de Chantoceau. Pour se préserver contre les Seigneurs de Fougères ou de Vitré, il construisit le château de Saint Aubin du Cormier et fit soumettre à la nécessité de l'autorisation ducale le droit pour les seigneurs de construire eux-mêmes sur leurs terres des forteresses nouvelles. Il retira aux seigneurs du littoral le droit de bris dont il fit un droit ducale.

Il affirma aussi le droit ducal sur les Eglises cathédrales que certains féodaux s'étaient appropriées.

Son attitude fut telle qu'en 1235 une enquête fut faite à Saint-Brieuc sur l'ordre du Roi de France, l'accusant de « transformer le régime féodal en monarchie despotique et absolue ».

Ses conflits avec le Clergé sont également demeurés célèbres comme ses projets de taxation des sujets des Evêques, de limitation du pouvoir judiciaire des prêtres et la restriction du tierçage, c'est-à-dire le droit des recteurs à percevoir le tiers des meubles des paroissiens décédés intestat. Il chassa même certains prélats comme les Evêques de Rennes et de Saint Brieuc. Atteint par des censures ecclésiastiques, il fut frappé d'excommunication et refusa de se soumettre jusqu'au moment où la paix de l'Eglise s'imposa à lui comme une nécessité.

Tant que vécut Philippe-Auguste il s'acquitta scrupuleusement de ses obligations de vassal, mais à l'apparition de Blanche de Castille, sous la minorité de Saint Louis, il se rangea aux côtés du Comte de Champagne qui groupait tous les mécontents. Il finit par se soumettre en 1227 en échange de Saint James de Beuvron et de Bellême.

Une deuxième équipée contre Blanche de Castille aboutit à la reprise de Bellême. Il se tourna alors du côté du Roi d'Angleterre et Saint Louis prit la résolution de lui enlever la Bretagne. (1234)

Il se retira alors et partit à la Croisade avec Saint Louis sous le nom de Pierre de Braine. Il mourut en 1250 demeuré bon compagnon de ce roi qu'il avait si âprement combattu.

Jean I^{er} dit le Roux devait conserver le duché de Bretagne pendant un demi-siècle jusqu'en 1286. Procédurier et excellent comptable, il fit les affaires du Duché, sachant réaliser par des moyens pacifiques de fructueuses opérations. Dès le début il s'attaqua aux Juifs, les bannissant du territoire breton et annulant toutes leurs hypothèques et créances. Il souleva aussi la question du past nuptial, redevance qu'on payait aux recteurs au cas de mariage et il la fixa une fois pour toutes à douze deniers.

Il suivit aussi la politique cléricale de son père et refusa de jurer de défendre les libertés de l'Eglise.

Vis-à-vis de la France, il suivit le parti français, et cependant le mariage de son fils avec Beatrix, la fille du Roi d'Angleterre, lui obtint le Comté de Richemont.

On peut dire que sa grande action fut dirigée contre le clergé et il fut au plus fort de ses difficultés sous le coup d'une sentence d'excommunication. Pour se racheter, il fonda l'Abbaye de Pières dans le diocèse de Vannes. En 1270 il accompagna Saint Louis à la Croisade de Tunis et mourut en 1283, laissant le souvenir d'un prince chicanier et avaricieux dont l'action pour le Duché fut en définitive salutaire.

Son fils lui succéda sous le nom de Jean II. La

guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, il se rangea du côté de l'Angleterre puis de la France. Pour le récompenser Philippe le Bel érigea la Bretagne en Duché-Pairie, affirmant de façon éclatante la dépendance de la Bretagne vis-à-vis de la France.

Pour terminer une vieille querelle vis-à-vis du Clergé à propos du Past nuptial, il se rendit à Lyon pour le couronnement du Pape Clément VI. Dans le cortège, il tenait la bride du Pape, lorsqu'un pan de mur s'écroula : il fut enseveli sous les décombres. Grièvement blessé, il mourut quelques jours après.

C'est pendant les règnes de Jean I et de Jean II que vécut Saint Yves, le grand Saint Breton « advocatus et non latro ». Il fut canonisé le 19 mai 1343, laissant le souvenir d'un Saint dont la culture était vaste et l'éloquence certaine, ayant laissé dans l'âme bretonne un culte dont le pardon de Tréguier est la commémoration annuelle.

Vint ensuite Arthur II dont le règne fut très court (sept ans) et laissa peu de souvenirs dans l'histoire de Bretagne. A signaler pendant cette brève période le règlement définitif de la question du tierçage et du past nuptial qui depuis tant d'années agitaient la Bretagne. C'est un Bulle du Pape qui en termina le règlement, règlement auquel on donna le nom de « neume ». Arthur avait épousé en seconde noce la veuve du Roi d'Ecosse Yolande de Dreux qui, préoccupée de l'avenir de ses enfants, obtint de les voir con-

server les droits que leur donnait la coutume de Bretagne.

Le fils aîné du Duc, âgé de vingt-six ans, lui succéda sous le nom de Jean III. Son règne devait se prolonger jusqu'en 1341. Personnage de peu d'envergure, il se montra pour la France un vassal excellent. Il envoya même un corps de Bretons pour assister Philippe le Bel contre les Flamands. L'Eglise de Bretagne est à cette époque de plus en plus soumise à l'influence royale prédominante dans la question du choix des Evêques, et toute l'histoire du Duché est dominée par les progrès de l'influence du roi de France sur le clergé breton.

Beaucoup de Bretons fréquentent en grand nombre la capitale, travaillent à l'Université et instituent des Collèges comme le Collège de Morlaix, celui de Cornouaille et celui de Tréguier. C'est le moment aussi où paraît la « très ancienne coutume de Bretagne », dont le but était de faciliter l'administration de la Justice et qui est un des plus remarquables parmi les coutumiers français du Moyen-Age.

Jean III, qu'on appela Jean le Bon, mourut en 1341.

Malgré trois mariages il mourut sans enfants. Sa succession souleva en Bretagne d'autant plus de compétition qu'il refusa avant de mourir de faire choix d'un héritier et qu'à ses derniers moments il répondait à ceux qui sollicitaient son choix : « Qu'on me laisse en paix. Je ne veux pas charger mon âme ».

Charles de Blois, neveu du Roi de France, avait épousé Jeanne de Penthièvre, la nièce du Duc, la fille de son frère Guy. Il eut naturellement l'appui du roi de France son oncle, et il posa sa candidature au trône de Bretagne. Un autre concurrent fut Jean de Montfort, fils d'Arthur, personnage remuant et ambitieux dont l'ardeur guerrière fut attisée par sa femme Jeanne de Flandre. Il se mit en mouvement de suite et commença sa campagne par un acte de banditisme.

Le Duc Jean avait, d'après la rumeur publique amassé dans la ville de Limoges un trésor. Jean de Montfort le rechercha et finit par le découvrir. Avec l'aide de ses soldats il s'en empara et muni d'argent il put augmenter sa troupe.

Il s'empessa de gagner Nantes et se fit reconnaître Duc par les Nantais. Il convoqua dans cette ville un Parlement composé de prélats, de seigneurs laïques et de représentants de la Bourgeoisie. Grande déception : évêques et seigneurs s'abstinrent. Seuls se présentèrent le besogneux Hervé de Léon et une certaine petite noblesse de Basse-Bretagne.

Alors qu'il était battu par cet échec, Jeanne de Flandre le consola et excita son ardeur guerrière. Il entreprit une chevauchée en Bretagne en juillet 1341. Seul Brest opposa une résistance sérieuse et la plupart du temps il suffit de tractations pour entraîner le ralliement de la plupart des villes, Rennes, Vannes, Hennebont, Saint Briec, Dol, etc. Malgré cela, le Roi de France favorisant la cause de Blois, Jean de Montfort prit le parti de

négoier avec le Roi d'Angleterre et aboutit à la conclusion d'une alliance.

Cité à comparaître devant Philippe VI, il se rendit à Paris. L'accueil du Roi fut rude : il lui reprocha en termes très vifs d'avoir osé s'emparer de la Bretagne sans y avoir droit ; aux protestations de Montfort le monarque coupa court, lui interdisant de quitter Paris avant que soit rendu l'arrêt de la Cour. Montfort promit tout ce que l'on voulut et dès le soir même, apeuré, s'enfuit vers la Bretagne sous un déguisement.

Le 7 septembre la Cour rendait sa sentence déboutant Montfort et admettant Charles de Blois à prêter hommage pour le Duché de Bretagne.

Sans perdre de temps le Roi de France dirigea alors vers la Bretagne une expédition sous les ordres de son fils le Duc de Normandie. Elle aboutit à un brillant succès et Jean de Montfort assiégé dans Nantes fut fait prisonnier.

C'est alors qu'intervint Jeanne de Flandre. Aidée d'Amaury de Clisson, elle parcourut la Bretagne, présentant partout son fils âgé de trois ans et grâce à son énergie regroupa tous ses partisans : elle engagea aussi des tractations avec le Roi d'Angleterre, promettant de livrer, tant que durerait la guerre entre l'Angleterre et la France, tous les châteaux et toutes les forteresses de Bretagne si son parti venait à triompher.

Au printemps de 1342 les combats reprennent. Rennes est prise par les partisans de Charles de Blois et Hennebont où s'est réfugiée Jeanne est assiégée. Pendant que les courages faiblissent et

que la capitulation paraît imminente apparaît la flotte anglaise : dès le lendemain Charles de Blois prend le parti de lever le siège.

Plus tard l'intervention anglaise prend plus d'ampleur. Charles a peur, fait de nouveau appel au Roi de France, mais les légats du Pape interviennent et on conclut une trêve brusquement rompue par l'exécution sommaire d'Olivier de Clisson. Charles de Blois s'empare alors de Quimper et peu de temps après Jean de Montfort, libéré par la trêve de Malestroit, prête de nouveau à Edouard III Roi d'Angleterre l'hommage de la Bretagne lorsqu'il meurt brusquement le 20 septembre 1345. Mais sa femme intrépide et son jeune fils Jean vont continuer la lutte.

Cependant la lutte de l'Angleterre contre la France a pris un aspect nouveau et la célèbre bataille de Crécy le 26 août 1346 a anéanti tous les espoirs de la France. En même temps Charles de Blois est battu à la Roche Derrien et, fait prisonnier, il est emprisonné à la Tour de Londres.

La guerre de partisans et d'embuscades continue comme le combat de la mi-voie entre Plœrmel et Josselin où trente Bretons commandés par Beaumanoir défirent trente Anglais. En même temps des négociations se poursuivent : un fils de Charles de Blois épousera une fille du Roi d'Angleterre et en 1356, de Blois obtient enfin sa libération, moyennant une énorme rançon. Peu après le prince de Galles remporte à Poitiers sur

l'armée française une grande victoire et le Roi Jean le Bon est fait prisonnier.

Rennes, toujours fidèle à la cause de Blois, est assiégée pendant neuf mois et le héros de la résistance est Bertrand du Guesclin, petit chef de bande devenu grand capitaine, qui fut par la suite nommé Connétable par le Roi de France.

Jusqu'en 1363 on se bat partout et un accord est conclu : la Bretagne sera partagée entre les deux adversaires ; à Montfort Vannes, Nantes et Quimper ; à Charles de Blois le reste du pays. Jeanne de Penthièvre intervient alors qui reproche à son mari de faire trop bon marché de son droit et qui empêche l'accord. La bataille d'Auray en résulte, le 29 septembre 1364 dans laquelle Charles de Blois trouve la mort.

Montfort triomphait. Jeanne de Penthièvre n'essaya pas de continuer la lutte et Jean de Montfort envoya au Roi de France Charles V l'hommage de son Duché.

Une conférence fut réunie à laquelle prirent part Montfort lui-même, l'archevêque de Reims, le maréchal de Boucicaut et, le 19 avril 1365, la paix est jurée solennellement en l'église de Saint Aubin de Guérande.

Montfort est reconnu comme duc de Bretagne sous la suzeraineté du Roi de France. Le traité dispose que les femmes ne pourront hériter du Duché qu'à défaut d'hoir mâle descendant de la ligne de Bretagne. Ainsi se terminait au mieux pour la Bretagne cette longue guerre puisque Montfort, Anglais d'éducation et d'esprit, se crut

obligé de faire l'hommage de son Duché au Roi de France le 13 décembre 1366.

La période qui s'étend de l'avènement de Pierre Mauclerc à la fin de la guerre de succession fut pour la Bretagne une grande période.

Le pouvoir ducal a réalisé de gros progrès. Les féodaux bretons si longtemps indociles ont dû se soumettre et les institutions sont de plus en plus influencées par celles de la France. Dans le gouvernement du Duché on voit apparaître au cours des différents règnes une série de grands fonctionnaires : chancelier, chambrier, sénéchal, maréchal, etc. correspondant aux grands officiers de la couronne, tels qu'on les trouve au royaume de France. De temps en temps le Duc de Bretagne réunit les prélats et les grands seigneurs qui sont appelés à délibérer sur quelques hautes questions judiciaires ou quelques importantes questions politiques. Le maréchal est le chef de l'armée ducal et le sénéchal a des fonctions judiciaires : il est juge d'appel par rapport aux justices seigneuriales et ses pouvoirs se conjuguent avec les pouvoirs des justices inférieures. Les finances ducal sont encore assez rudimentaires et les ressources de caractère domanial. Il n'existe pas d'impôt ducal de portée générale que l'on puisse régulièrement lever d'autorité dans toute l'étendue du Duché. L'organisation militaire repose sur l'application des principes féodaux : chaque vassal doit un ou plusieurs soldats, et en cas d'insuffisance du service militaire le Duc,

comme le Roi engage les services des mercenaires.

La vie économique devient de plus en plus active et le commerce maritime notamment commence à jouer un rôle important.

Citons aussi au point de vue intellectuel les compilations comme la « Coutume de Bretagne » recueil de procédure civile et criminelle, véritable catéchisme et livre de morale en même temps que traité de Droit. Des écoles nombreuses existent dans le Duché comme celle de Tréguier. Nombreux sont aussi les Bretons qui à Paris, Orléans ou Angers fréquentent les Universités ; c'est ainsi que dans cette marche bretonne depuis toujours convoitée par l'Anglais, le cheminement de l'idée française finit par triompher.

CHAPITRE VI

LES DERNIERS DUCS

A la fin de la guerre de Succession, Jean IV, qui a conservé dans l'histoire le nom de Conquérant, est Duc de Bretagne. Il a prêté hommage de son Duché au Roi de France, mais il a refusé de prêter l'hommage lige, sauf pour le Comté de Montfort L'Amaury, dont il est aussi seigneur, mais qui est une terre française. L'hommage simple qu'il prête pour le Duché de Bretagne est plutôt un acte de déférence envers un allié et un Prince plus puissant : tandis que l'hommage lige se prête à genoux et sans armes, l'hommage simple se prête debout et l'épée au côté.

Jean IV a tout naturellement, malgré l'hommage qu'il a prêté au Roi de France, conservé de nombreuses sympathies parmi les Anglais qui l'avaient aidé à reconquérir son Duché. Aussi lorsque, trois ans après, en 1369, la guerre reprend entre la France et l'Angleterre se trouve-t-il dans une position très délicate. Il reste neutre au début, mais décide, en 1372, de conclure une

alliance avec l'Angleterre. Cet acte mécontente vivement ses sujets et lorsqu'une armée française, sous les ordres de Bertrand Du Guesclin, un autre Breton, qui avait combattu pour le parti de Blois, entre en Bretagne, elle n'y trouve presque pas de résistance, sauf à Brest à Auray et à Bécherel. Ainsi désavoué par ses sujets Jean IV est contraint de chercher refuge en Angleterre.

Au cours des années suivantes il cherche à plusieurs reprises, mais sans succès, à rétablir son autorité sur la Bretagne.

Témoin de ces échecs et s'en réjouissant, le Roi de France, Charles V, croit que le moment est venu de mettre la main sur la Bretagne et cherche, en 1378, à confisquer le Duché et à proclamer la réunion de la Bretagne à la France. Ce fut une faute grave de la part du roi, car personne en Bretagne, même les plus ardents adversaires des Anglais, ne voulaient de cette annexion ; c'était inutilement surexciter l'esprit national breton ; les Bretons ne voulaient pas plus être Français qu'ils ne voulaient être Anglais. « Dire à la vieille Bretagne dit Michelet, que désormais elle ne serait plus qu'une dépendance du domaine royal, c'était une chose hardie et aussi une ingratitude après ce qu'elle avait fait pour chasser l'Anglais. »

Aussi les Bretons s'organisent-ils immédiatement pour se défendre et pour résister aux prétentions du Roi de France. Les Etats de Bretagne se réunissent et décident d'envoyer à Jean IV une Ambassade pour lui porter l'appel

pressant des « Chevaliers, escuiers, bourgeois, bonnes villes et du commun » (1379). Ce sentiment était si unanime que Duguesclin lui-même, bien que Connétable de France, refuse le commandement de l'armée que le Roi veut envoyer vers la Bretagne et demande à aller combattre les Anglais en Languedoc et dans les Provinces du Centre, où il devait trouver la mort, en 1380, au siège de Chateaufort du Randon. Aussi c'est en triomphateur que le Duc Jean IV rappelé par ses sujets débarque dans la baie de Dinard en 1379. La mort de Charles V en 1380 rend plus facile le rapprochement de son successeur Charles VI avec Jean IV, qui se voit reconnaître pour la seconde fois par le nouveau roi la possession de son Duché.

En France, Olivier de Clisson un autre Breton, a succédé à Duguesclin comme Connétable.

Les rapports entre le Duc et lui sont d'abord excellents, mais s'aigrissent bientôt de façon telle qu'au cours d'un guet-apens organisé par les gens du Duc, Clisson est blessé. Charles VI prend fait et cause pour le connétable. Il organise une expédition contre la Bretagne et c'est en traversant la forêt du Mans le 5 août 1392 qu'il ressent les premières atteintes de cette folie qui devait être pour la France la source de tant de maux.

En 1399 Jean IV mourut à Nantes et son fils lui succéda sous le nom de Jean V. Quand il eut atteint la majorité féodale, il fit au Roi de France l'hommage de son Duché. La guerre reprit

entre l'Angleterre et la France, épuisée par la rivalité des Armagnacs et des Bourguignons.

Le Duc de Bretagne trouva le moyen de ne pas s'engager à fond car il voulait avant tout maintenir son pays en paix. Pourtant lorsque, profitant de la guerre civile en France, les Anglais envahissent le royaume, Jean V envoie un corps de 10.000 hommes pour aider le roi de France. L'armée bretonne arriva cependant trop tard pour prendre part à la bataille d'Azincourt, désastre dans lequel périt la fleur de la noblesse Française, et au cours duquel Arthur, le futur Connétable de Richemont, frère de Jean V, fut blessé et fait prisonnier.

Durant tout son règne Jean V multiplia les tentatives de conciliation entre les chefs des partis Armagnacs et Bourguignons comme entre le Dauphin Charles de France et le Roi d'Angleterre. Aussi sut-il se concilier à la fois les Anglais et les Français, et par ce moyen il réussit à conserver la Bretagne en paix tandis que ses grands voisins étaient ravagés par la guerre. Cela permit à la Bretagne, disent les vieux historiens comme Alain Bouchard « d'achever sa convalescence après la terrible secousse de la guerre de Succession. Le Duc de Bretagne, ajoute Alain Bouchard, avait le cœur et l'amour de son peuple et visitait souvent son pays pour réjouir et consoler ses sujets. »

Cependant Marguerite de Clisson, fille du Connétable, avait reporté sur Jean V la haine vigoureuse que son père portait à Jean IV. Veuve

de Jean de Penthièvre, qui était l'héritier des droits de Charles de Blois à la couronne ducal, elle rêvait de déposséder le Duc, et de faire monter son fils aîné sur le trône de Bretagne en faisant valoir les droits qu'elle estimait posséder.

Elle recourut à la ruse. Au début de février 1420, un de ses conseillers propose au Duc une alliance étroite. Jean accepte de venir à Nantes et conclut une alliance avec beaucoup d'amitié. Il promet de se rendre au château de Chanteauceau pour une visite de courtoisie, lorsqu'en passant un pont sur la Divette il tombe au pouvoir des Penthièvre et est conduit sous escorte dans un château du Poitou.

Mais l'énergie de sa femme Jeanne de France sauve le Duc. Présentant ses enfants à l'assemblée des Etats, qu'elle tient à Vannes et qu'elle apitoie, elle réunit une troupe nombreuse et entreprend la conquête de l'apanage des Penthièvre. Le Duc est mis en liberté et le Roi de France prend des sanctions contre les fils de Marguerite de Clisson. Plus tard, un nouveau guet-apens avorte.

Jean V mourut en 1442 et son fils François I^{er} lui succéda. Il fut l'associé fidèle du roi de France et garda jusqu'à la fin de son règne une attitude de parfait loyalisme. Il y avait cependant quelques opposants groupés autour de son frère Gilles qui avait vécu en Angleterre, et qui se tenait au château du Guildo au milieu d'une cour d'Anglais. Mis en état d'arrestation il fut traduit par le Duc devant le Parlement de Bretagne qui le

fit traîner de château en château jusqu'au jour où un des conseillers les plus écoutés de François I^{er} résolut de s'en débarrasser par le poison. Le poison ayant manqué son effet, on finit par l'étrangler. Quelques jours après un cordelier se dressa devant le Duc un jour qu'il chevauchait les grèves du Mont Saint-Michel, saisit son cheval par la bride et se mit à l'apostropher, l'accusant de fratricide, et l'assignant à comparaître quarante jours plus tard devant le tribunal de Dieu. François I^{er}, très impressionné, prépara son testament, fit à son frère Pierre ses dernières recommandations, et mourut en juillet 1450.

Pierre, le second fils de Jean V, devint alors Duc de Bretagne sous le nom de Pierre II. Caractère effacé et timide, il prêta hommage pour le duché de Bretagne, mais refusa cependant de prêter l'hommage lige. Il mourut en 1457, laissant la couronne à son oncle, le vainqueur de Formigny Arthur III, connétable de France, dont le règne très bref se termina en 1458.

François II, petit-fils de Jean IV, fut couronné à Rennes en 1459. La question de l'hommage lige se posa comme précédemment, mais le Roi de France n'ouvrit pas le débat et crut plus sage de se contenter de l'hommage simple.

Peu après Louis XI devint Roi de France. C'était un personnage dévôt jusqu'à la superstition la plus puérile qui, dit-on, adressait naïvement des vœux spéciaux à « Monseigneur Saint Sauveur de Redon en Bretagne ». Mélange de duplicité, d'astuce et d'opiniâtreté, il tint à faire

dès son avènement un voyage en Bretagne pour se renseigner habilement sur l'état du Duché et très rapidement chercha à miner l'autorité ducale en s'appuyant sur le clergé. François II, de son côté, ne tarda pas à se joindre à tous les grands féodaux qui se réunirent dans une ligue arborant contre Louis XI ce qu'ils appelaient « l'étendard du bien public ». Une armée bretonne entra en campagne et vint se joindre aux troupes de Charles le Téméraire.

Le 16 juillet 1465 s'engagea à Montlhéry une bataille qui resta indécise, les deux armées au premier contact prenant la fuite l'une devant l'autre. Louis XI rentra à Paris, le temps se passa en négociations et le rusé monarque, après maintes tractations, obtint provisoirement la paix.

En 1467 l'armée bretonne pénètre en Normandie et commet de grands ravages dans les régions de Mortain et de Coutances puis est chassée par une armée française.

François II se voit obligé de traiter et la paix est rétablie par le traité d'Ancenis.

En 1470 la situation du Duc est de plus en plus difficile : non seulement Louis XI devient plus redoutable, mais en Bretagne il a contre lui plusieurs membres du clergé et de grands seigneurs comme le Vicomte de Rohan auquel le Roi a promis le Duché. Il voit autour de lui disparaître plusieurs appuis comme le Comte d'Armagnac et Charles le Téméraire, tués tous les deux.

En 1483 Louis XI meurt à Plessis les Tours et la régente Anne de Beaujeu va poursuivre avec

une volonté inflexible l'avènement de l'unité politique de la France.

La mort de Louis XI ne pouvait bien évidemment manquer d'avoir des répercussions en Bretagne. François II était de caractère irrésolu et les fluctuations de sa politique s'expliquaient surtout par les influences contradictoires qui s'exerçaient sur lui. Il y avait en Bretagne, et surtout dans l'entourage du Duc, un parti pro-français composé de membres de la haute noblesse, comme le Vicomte de Rohan et le Baron d'Avaugour, et dont le chef de file était le Chancelier Chauvin, un des grands officiers du Duc, et un parti anti-français dont le chef était le Grand Trésorier du Duc, Pierre Landais. Ce dernier s'appuyait surtout sur la bourgeoisie des villes. La Bretagne, depuis que Louis XI avait acheté à l'arrière-petite-fille de Charles de Blois ses droits éventuels à la succession du Duché, sentait très clairement que son indépendance était menacée. « Or, dit du Cleuziou, la bourgeoisie bretonne ne se souciait pas de se voir fermer les marchés étrangers en devenant province française et en se trouvant entraînée dans toutes les querelles de la France. »

L'influence du parti anti-français avait été dans l'ensemble prédominante depuis 1475, et Pierre Landais pensa mettre à profit la mort de Louis et les troubles de la minorité de Charles VIII pour frapper un coup décisif contre le parti français : il fit assassiner le chancelier Chauvin et poussa à la guerre contre la France. Mais Anne

de Beaujeu veillait, et grâce à la haute noblesse bretonne qu'elle avait su se concilier par les moyens les plus divers, elle provoqua une véritable révolution de palais contre Pierre Landais que le Duc fut obligé de livrer. Pierre Landais fut exécuté à Nantes le 19 juillet 1485.

Un rapprochement s'esquissa alors avec la France : mais il est de courte durée car Anne de Beaujeu montre bien qu'elle n'a renoncé à aucune de ses prétentions sur le Bretagne. Effrayés des exigences des Français la plupart des seigneurs Bretons abandonnent alors le parti pro-français qu'ils avaient d'abord servi du temps de Pierre Landais. Mais les intrigues, envenimées par les libéralités d'Anne de Beaujeu au profit des seigneurs Bretons, continuent de se nouer au sein même de la cour du Duc de Bretagne.

François II sent que sa succession sera âprement disputée et dans l'espoir d'assurer l'avenir il fait intervenir les Etats de Bretagne, assemblée qui est devenue de plus en plus représentative de la nation bretonne. Il les convoque à Rennes le 8 février 1486, et leur demande de proclamer solennellement le droit de ses filles Anne et Isabeau au trône de Bretagne, et de s'engager par serment à leur obéir après sa mort. Il est de plus convenu que les jeunes princesses ne seraient mariées que sur l'avis et le conseil des Etats.

Pour compléter cette prise de position solennelle François II juge nécessaire de se rapprocher des ennemis de la France en vue de prévenir

l'annexion qui est activement préparée par Anne de Beaujeu. Il promet sa fille Anne, héritière du Duché, et qui sera appelée à lui succéder, à Maximilien d'Autriche, roi des Romains depuis février 1486, et que la France considère comme son principal ennemi.

Du coup Anne de Beaujeu est contrainte de jeter bas les masques : elle réunit une puissante armée destinée à envahir la Bretagne. L'invasion commence en mai 1487 et la lutte se poursuit avec des alternatives diverses jusqu'au moment où une deuxième armée française, sous le commandement de la Trémoille, est envoyée au secours de la première. La rencontre décisive eut lieu les 27 et 28 juillet 1488 sous les murs de Saint Aubin du Cormier. La défaite bretonne fut complète et François se vit contraint de solliciter la paix.

Les conditions du traité du Verger, signé le 19 Août 1488, qui met fin à la guerre, sont rigoureuses pour la Bretagne. Le roi de France ne renonce à aucune de ses prétentions sur le Duché, mais François II doit s'engager à ne pas marier ses filles autrement que par le conseil, avis et consentement du Roi de France. De plus le roi de France reste en possession des places de Saint Malo, Fougères, Dinan et Saint Aubin du Cormier jusqu'au règlement définitif du droit prétendu par lui sur le trône de Bretagne. François II ne survécut que quelques semaines à la signature du traité du Verger : miné par sa défaite il mourut le 9 Septembre 1488, non sans

avoir par testament donné comme tuteur à ses filles le Maréchal de Rieux et en avoir confié la garde à Françoise de Dinan.

Anne, qui devenait ainsi Duchesse de Bretagne, n'avait que douze ans à peine à la mort de son père et immédiatement de multiples intrigues vont se nouer autour d'elle. Quinze jours à peine s'étaient écoulés depuis la mort du Duc qu'une ambassade française venait faire connaître les exigences du Roi. Aggravant les clauses du Traité du Verger Charles VIII réclamait la tutelle et la garde des Princesses de Bretagne et la jouissance de leurs domaines durant leur minorité ; il demandait en outre que l'on soumette à l'arbitrage la question du droit à la succession du Duché. Le gouvernement breton repoussa ces demandes et déclara s'en tenir aux clauses du Traité et à celles du testament de François II.

Le gouvernement français se décida alors à recourir une nouvelle fois à la force. Le 7 Janvier 1489 une déclaration de guerre est publiée à Paris et les forces françaises se disposent à envahir le Duché. Anne appelle à l'aide les ennemis de la France : Anglais, Espagnols et Allemands. Mais la paix de juillet 1489 qui se conclut entre Charles VIII et Maximilien d'Autriche à Francfort, règle pour un temps les affaires de Bretagne.

La trêve n'est que de courte durée, et gouvernements bretons et français s'accusent mutuellement de manquement aux stipulations du traité de Francfort. Une Ligue se forme entre Maximi-

lien d'Autriche, Henri VII d'Angleterre et Ferdinand de Castille pour défendre la Bretagne contre le Roi de France. Anne de Bretagne adhère à cette Ligue en Octobre 1490, et peu après, le 19 Novembre, son mariage est conclu par procuration, à Rennes, avec Maximilien.

Ce mariage constituait pour la France une menace redoutable : Maximilien, déjà maître de la Flandre allait aussi le devenir de la Bretagne. La reprise des hostilités était inévitable. Charles VIII envahit le pays et bientôt la jeune duchesse est aux abois : les ressources sont épuisées par près de quatre ans de guerre presque ininterrompue. Les secours étrangers arrivent mal. Anne, investie dans Rennes, la seule place forte qui lui reste, doit se résigner à traiter. Elle obtient le 15 Novembre 1490 le droit de rejoindre librement Maximilien, mais doit accepter l'occupation de son Duché par le Roi, qui maintient sur lui ses prétentions, tout en s'engageant à respecter les coutûmes, droits, franchises et libertés de la Bretagne.

Aussi dure qu'elle fut, la paix fut bien accueillie car la Bretagne était épuisée : les gens de guerre y avait accumulé les ravages et l'insécurité était partout. L'opinion des seigneurs et des bourgeois était que le Roi de France ne renoncerait à aucune de ses prétentions et que le maintien de l'indépendance complète devenait impossible à moins de se résigner à une nouvelle série de guerres que le pays n'était plus en mesure de supporter. L'idée d'un mariage entre

la Duchesse et le Roi de France, moyen de régler la question, gagnait du terrain. Les théologiens, consultés, déclarèrent à Anne qu'elle n'était pas valablement engagée à Maximilien puisque son mariage n'avait pas été consommé. Alors la jeune duchesse se résigna à se sacrifier au bien de son peuple, et le 19 Novembre 1491 les fiançailles d'Anne et de Charles VIII sont célébrées à Rennes. Le mariage à lieu le 6 décembre suivant au château de Langeais, en Touraine.

Aux termes de leur contrat de mariage les deux époux se faisaient réciproquement cession et abandon de leurs droits sur la Bretagne, même s'il ne naissait pas d'enfants du mariage. Il était en outre stipulé que si Charles mourait le premier et sans laisser d'enfants Anne ne pourrait épouser que le nouveau Roi, « s'il lui plaît et faire se peut », ou à défaut le plus proche héritier de la couronne de France.

Le mariage fut favorablement accueilli en Bretagne et en France. Maximilien et le Roi d'Angleterre protestèrent en vain auprès du Saint Siège, et la tentative du Vicomte de Rohan, soutenue par l'Angleterre, de remettre « le pays et peuple de Bretagne en sa liberté et franchise et hors de la captivité des Français », échoua complètement. Charles VIII d'ailleurs tint à rassurer les Bretons en garantissant par une déclaration du 7 juillet 1492 les coutûmes et les libertés du pays.

Tous les enfants qui naqurent de l'union de Charles et d'Anne moururent en bas-âge, et le

roi de France n'avait pas d'héritier direct lorsqu'il laissa Anne veuve le 8 Avril 1498. Le Duc d'Orléans se trouve ainsi appelé, sous le nom de Louis XII, à recueillir la couronne de France. Mais Anne se trouve du même coup recouvrer la pleine possession de son duché. Sur ce point il n'y a plus aucune contestation possible puisqu'elle joint aux droits qu'elle tient de son père, ceux dont Charles VIII lui a fait cession dans son contrat de mariage et qui découlent de ceux des Penthièvre. Anne fait immédiatement acte de souveraineté, rétablit la Chancellerie de Bretagne supprimée par Charles VIII et fait battre monnaie à son nom. Les résultats politiques que l'on avait poursuivis par son mariage avec le Roi de France se trouvent ainsi remis en question.

Sans doute Anne ne peut se marier à son gré et ne peut-elle épouser que le nouveau roi de France. Mais Louis XII est marié à Jeanne de Valois, fille de Louis XI. La situation semble sans issue et il apparaît que la Bretagne va à nouveau échapper à la France.

Cependant au cours d'un procès canonique pénible Louis XII demande et obtient l'annulation de son mariage avec Jeanne le 17 Décembre 1498. Cela lui permet d'épouser Anne à son tour et cette union qui était pour la France d'une si haute importance politique, est célébrée à Nantes le 8 Janvier 1499.

Mais Anne cette fois pose ses conditions... Dans son nouveau contrat de mariage elle accumule toutes les précautions pour éviter à la Bretagne

tout risque d'absorption de la part de la France. Elle stipule que le Duché dont elle garde personnellement la propriété, ne sera dévolu qu'au deuxième enfant mâle, ou fille à défaut de mâle. S'il ne naît qu'un fils de son union avec Louis XII, ce n'est que le second fils de ce fils qui sera appelé à hériter du duché... En même temps Louis XII doit signer un acte solennel par lequel il sauvegarde les droits et libertés bretonnes et ceux de la reine-duchesse, s'engageant à ne rien changer au gouvernement de la Bretagne ni à sa constitution politique, et notamment aux Etats de Bretagne, qui restent l'assemblée représentative de la nation, chargée de voter l'impôt.

La constante pensée d'Anne semble être d'avoir voulu réserver l'avenir d'une Bretagne indépendante de la France, ou, à tout le moins, conservant une existence distincte de celle de la monarchie française. Mais toutes les précautions qu'elle avait prise devaient en définitive se trouver vaines. C'est en vain qu'elle donne son assentiment à un projet de mariage entre sa fille Claude qui venait de lui naître, et le petit-fils de Maximilien d'Autriche, le futur Charles Quint. Ni le Roi de France ni son gouvernement ne pouvaient accepter une union aussi contraire aux intérêts du royaume et Anne, la mort dans l'âme, doit consentir aux fiançailles de François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne de France et de sa fille Claude, héritière du Duché. Désormais la Bretagne ne pouvait plus échapper à la France.

Le mariage de Claude et de François fut célébré le 18 Mai 1514, quelques mois après la mort de « la bonne duchesse », pour laquelle le peuple breton a conservé jusque de nos jours une vénération toute particulière. Claude n'avait pas hérité de l'intransigeance bretonne de sa mère et lorsque François I^{er} devint roi de France, elle céda à son mari, puis à son fils aîné, héritier de la couronne de France, ses droits sur le Duché en leur en faisant donation.

Il fallait cependant transformer cette union personnelle en une union constitutionnellement légale, afin que la Bretagne se trouva à tout jamais réunie à la France. Or le sentiment national Breton était resté très vif et il ne fallait pas heurter de front les susceptibilités bretonnes. François I^{er} prit le parti de faire discuter par les Etats de Bretagne, sans l'approbation desquels aucune décision valable transformant la constitution et le gouvernement de la Bretagne ne pouvait être prise, la question de la réunion définitive de la Bretagne à la France. Ces derniers, après des discussions longues et parfois orageuses, décidèrent de demander au roi de proclamer l'union indissoluble de la Bretagne à la France pourvu qu'il s'engagea préalablement à respecter les privilèges, franchises et libertés du pays de Bretagne. Faisant le sacrifice de l'indépendance de la Bretagne et renonçant à agir souverainement sur le terrain international, les Etats entendaient garantir à la Bretagne son

autonomie administrative et politique et les libertés dont elle jouissait.

Le roi consentit bien volontiers à cette requête, et l'édit qu'il publia au mois de Septembre 1532 résuma les conditions du traité qu'il avait conclu avec les représentants qualifiés de la nation bretonne. Désormais la Bretagne n'était plus qu'une province restée privilégiée dans le cadre de la France. Le Traité de 1532 resta la charte des libertés bretonnes, libertés auxquelles les Bretons se montrèrent passionnément attachés au cours des siècles qui vont suivre. Seules les secousses et les convulsions politiques qui accompagnèrent la Révolution Française purent leur arracher leur personnalité politique particulière, cette personnalité que la Duchesse Anne s'était si obstinément efforcée de leur garantir. Mais du moins l'union de la Bretagne à la France ne devait plus jamais être remise en question. L'histoire de la Bretagne appartiendra désormais à celle de la France.

FIN

TABLE DES MATIERES

I. — <i>Les origines</i>	7
II. — <i>De l'époque Romaine à Noménoé</i> ..	23
III. — <i>De Noménoé à Alain Barbe Torte</i> <i>(826-952) - Les Invasions Normandes</i>	47
IV. — <i>La Bretagne pendant la Féodalité</i>	59
V. — <i>Le début de la période classique</i> ..	85
VI. — <i>Les derniers Ducs</i>	97

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE
A. LIORIT, A DINARD (FRANCE)
LE TRENTE-ET-UN MAI MIL
NEUF CENT CINQUANTE-SIX

